ACER

AC4 - AC6 - AC8

MOTO-RÉDUCTEUR POUR PORTAILS COULISSANTS

Mode d'emploi et d'entretien,
consignes pour une installation optimale



Vers. 2.0-11/2004

INFORMATIONS GÉNÉRALES

LIFE home intégration n’est pas responsable des dommages ou des dysfonctionnements dus à mauvaise installation ou à une utilisation incorrecte des produits. Il faut lire attentivement ce mode d’emploi.

LIFE home intégration n’est pas responsable des dommages ou des dysfonctionnements dus à l’utilisation du moto-réducteur avec les dispositifs d’autres producteurs. Cela entraîne l’annulation de la garantie.

LIFE home intégration n’est pas responsable des dommages ou des préjudices dus au manque d’informations relatives à la mise en service, à la mise en route, à l’installation, à l’entretien et à l’utilisation spécifiés dans ce mode d’emploi ou au non respect des prescriptions de sécurité indiquées dans le chapitres INFORMATIONS ET CONSIGNES DE SECURITE.

Dans un souci d’amélioration de ses produits, **LIFE home intégration**, se réserve le droit de les modifier à tout moment sans préavis. Ce document représente l’état des produits automatisés à leur commercialisation.

DONNEES RELATIVES AU PRODUCTEUR

LIFE home intégration est le fabricant du moto-réducteur ACER (ou Fabricant) et possède tous les droits sur ce document. Conformément à la directive sur les Machines 98/37/CE, les données du fabricant sont les suivantes:

- Fabricant: **LIFE home integration**
- Adresse: **Via I Maggio, 37**
  31043 FONTANELLE (TV) Italia
- Téléphone: **+ 39 0422 809 254**
- Télécopie: **+ 39 0422 809 250**
- http: **www.homelife.it**
- e-mail: **info@homelife.it**

La fiche d’identification qui fournit toutes les informations relatives au fabricant du moto-réducteur est déterminée au niveau de l’unité de contrôle. Cette fiche précise le modèle et la date de production (mois/année) du produit automatisé.

Pour d’autres informations techniques et/ou commerciales ou d’envoi du personnel technique ou de demande de pièces détachées, le client peut contacter directement le fabricant ou le réseau de vente auprès duquel il a acheté le produit.

EMPLOI

- **Le moto-réducteur ACER n’a été conçu que pour ouvrir et fermer les portails coulissants en maison individuelle ou copropriété. Tout autre emploi ou sur des portails dont les dimensions sont supérieures aux dimensions spécifiées dans le chap. DONNEES TECHNIQUES n’est pas conforme. Le fabricant décline toute responsabilité pour les dommages liés à cet autre emploi. Ces risques sont à la seule charge du propriétaire sans possibilité de recours à la garantie.**
- **Tout autre emploi est interdit.**
- **Il n’est pas possible d’installer et d’utiliser le moto-réducteur dans des zones comportant des risques d’explosion**
- Les portails motorisés doivent se conformer aux normes et directives européennes en vigueur, notamment les normes EN 12604 et EN 12605.
- Le moto-réducteur ne doit être utilisé que lorsque les conditions techniques sont optimales et selon l’emploi prévu et étant conscient des conditions de sécurité et des dangers conformément au mode d’emploi et d’installation
- Tout dysfonctionnement qui risque de compromettre la sécurité doit être immédiatement résolu.
- Le portail doit être stable, bien contrôlé et résistant au fléchissement. Il ne doit souffrir aucune déviation ou distorsion pendant l’ouverture ou la fermeture.
- Le moto-réducteur ne peut compenser aucun défaut d’assemblage ou un mauvais assemblage du portail.
- Le moto-réducteur doit être utilisé uniquement dans des lieux qui ne sont pas sujets au risque d’inondation.
- Le moto-réducteur ne doit pas être utilisé dans des zones soumises à des attaques d’éléments atmosphériques (par ex. air salin).

TABLE DES MATIERES

1 DONNEES TECHNIQUES

LIFE home intégration se réserve le droit de modifier les caractéristiques techniques à tout instant et sans préavis, en maintenant l'emploi et les fonctionnalités.

1.1 MOTO-RÉDUCTEUR

ACER				
Moto-réducteur électromécanique irréversible pour portails coulissants avec encodeur optique et unité électronique intégrée		**UNITÉ DE CONTROLE - 230 Vac 50Hz**		
		AC4	**AC6**	**AC8**
Alimentation par le secteur	V	230 Vac 50 Hz	230 Vac 50 Hz	230 Vac 50 Hz
Alimentation moteur	V	230 Vac	230 Vac	230 Vac
Puissance	W	250	280	300
Intensité absorbée	A	1,1	1,2	1,4
Condenseur	µF	14	14	16
Unité de contrôle GEBOX intégrée		si		
Poussée	N	500	700	900
Graissage	Type	graisse	graisse	huile
Protection thermique	°C	140	140	140
Fin de course		2 électromécaniques		
Encodeur optique		si		
Vitesse	m/min	10	10	10
Module denture pignon		4	4	4
Cycle de travail	%	35	35	35
Temps de travail nominal	min	10	10	10
Température de fonctionnement	°C	De -20 à +70		
Niveau de protection	IP	54		
Classe d'isolement du moteur		F		
Assemblage		Horizontale avec plaque d'ancrage		
Dimensions / poids		170 (piastra) x 342 x 288 (h) mm / 10 kg		
Emploi dans une zone atmosphérique acide, saline ou à risque d'explosion		non		
Poids maximum du portail	kg	400	600	800



1.2 UNITÉ DE CONTRÔLE

Unité de contrôle			
Unités de contrôle à micro-processeur pour moteur 230 Vac avec gestion de l'encodeur	**RG1**		
Tension d'alimentation de secteur	230 Vac 50 Hz		
Tension d'alimentation du moteur	230 Vac 50 Hz		
REGLAGES		**CONNEXIONS EXTRACTIBLES**	
Temps lumière de courtoisie (sec)	0-100	Moteur	oui
Temps de pause (sec)	0-100	Encodeur - fin de course à l'ouverture et à la fermeture	oui
Force	non	Fin de course à l'ouverture	non
Décélération (ralentissement) à la fermeture (% course)	0-20	Fin de course à la fermeture	non
Décélération (ralentissement) à l'ouverture (% course)	0-20	Pas à pas	oui
Arrêt sur obstacle (sensibilité d'obstacle)	oui	Ouverture	oui
Ouverture partielle/piétons (% de la course)	0-100	Fermeture	oui
PROGRAMMATIONS		Ouverture partielle/piétons	oui
Fonctionnement manuel	oui	Arrêt	oui
Fonctionnement semi-automatique	oui	Photocellule	oui
Fonctionnement à 4 pas (ouverture-arrêt-fermeture-arrêt)	oui	Photocellule 1	oui
Fonctionnement à 2 pas (ouverture-fermeture)	oui	Photocellule 2	oui
Fonctionnement en copropriété	oui	Témoin du portail ouvert 24 Vac (W max.)	3
Black-out (il se ferme toujours en black-out)	oui	Signal lumineux clignotant 230 Vac (W max.)	25
Premier avertissement lumineux	oui	Serrure électrique 24Vac15 VA	oui
Lumineux en pause	oui	Lumière de courtoisie 230 Vac (W max.)	40
Phototest	oui	Auxiliaires 24 Vac (mA max.)	200
Photo même pendant l'ouverture (photo 1)	oui	Antenne	oui
Fermeture au passage photo	oui	Fiche radio extractible	oui
Coup de bélier	oui		

2 PRESCRIPTIONS ET CONSIGNES DE SECURITE

2.1 PRESCRIPTIONS ET CONSIGNES GÉNÉRAUX

- **Respecter absolument ces prescriptions pendant l'installation, la connexion, l'essai, la première mise en service, l'emploi et l'entretien du système automatisé.**
- **Le fabricant n'est pas responsable des dommages ou préjudices dus au non respect des instructions relatives à l'installation, la mise en route, l'emploi et l'entretien spécifiés dans ce mode d'emploi ou en cas de non respect des prescriptions de sécurité ci-jointes.**
- **L'installation, la connexion, l'essai et la première mise en route et l'entretien du moto-réducteur sont effectués par un PERSONNEL QUALIFIE, dirigé et contrôlé, par un TECHNICIEN PROFESSIONNEL DE L'INSTALLATION.**
- **Aucun technicien non professionnel n'est autorisé compte tenu des implications techniques, procédurales, normatives et législatives prévues dans cette installation qui requiert une connaissance pratique et théorique des domaines mécanique, électrotechnique et électronique ainsi que la maîtrise des lois et des normes qui réglementent ce secteur.**
- **Toute installation "improvisée" EST INTERDITE car elle ne garantit pas le respect des normes et des lois ni la mise en service correcte du système automatisé.**
- **NE JAMAIS procéder à l'installation, connexion ou première mise en service en cas de doutes et/ou d'indécisions de toute nature.**
- **Il faut bien lire et comprendre l'intégralité de ce mode d'emploi avant d'installer le moto-réducteur. En cas de doutes, appeler le TECHNICIEN PROFESSIONNEL ou le FABRICANT.**
- **NE JAMAIS procéder aux réglages et/ou enregistrements des paramètres si l'installation n'a pas été achevée et si les procédures décrites dans le mode d'emploi ne sont pas maîtrisées.**
- **Assembler le moto-réducteur uniquement sur les portails qui ont été correctement montés sur le rail et contrôlés. Un portail qui n'a pas été correctement aligné ou contrôlé peut provoquer des préjudices et/ou dommages graves au moto-réducteur.**
- Le fabricant décline toute responsabilité en cas de dommages ou pannes au cours de la mise en service du moto-réducteur si les instructions de ce mode d'emploi n'ont pas été respectées.
- Garder le mode d'emploi à disposition, de façon à s'y référer rapidement en cas de nécessité.
- Pendant l'installation, la connexion, la première mise en service et l'emploi du moto-réducteur, respecter les normes en vigueur relatives à la prévention des accidents.
- Afin de garantir le fonctionnement optimal du moto-réducteur et un niveau de protection adapté, utiliser uniquement des pièces détachées, des accessoires, des dispositifs et des fixations originaux.
- Ne modifier aucun dispositif ou pièce du moto-réducteur. De telles opérations peuvent provoquer des dysfonctionnements. Le fabricant décline toute responsabilité en cas de dommages provoqués par des pièces différentes.
- Le moto-réducteur ne doit être utilisé qu'à la mise en service du système automatisé en fonction de ce qui est prévu dans le chapitre MISE EN SERVICE.
- Si des liquides ont coulé à l'intérieur du moto-réducteur, couper immédiatement l'alimentation électrique et s'adresser au service technique du fabricant. L'emploi du moto-réducteur dans de telles conditions peut devenir très dangereux.
- En cas de panne ou de problème impossible à résoudre sur la base des instructions indiquées dans ce mode d'emploi, s'adresser au service technique du fabricant.

2.2 PRESCRIPTIONS ET CONSIGNES POUR LE STOCKAGE

- **Le fabricant décline toute responsabilité en cas de dommages et pannes de mise en service et en route du moto-réducteur qui sont liés au non respect des instructions de stockage.**
- Il faut stocker le moto-réducteur dans des zones fermées et sèches à une température ambiante entre -20 et +70 °C.
- Protéger le moto-réducteur des sources de chaleur et ne pas l'exposer aux flammes. Il pourrait s'endommager et provoquer ainsi des dysfonctionnements, des incendies ou des situations dangereuses.
- Stocker le moto-réducteur en position horizontale mais ne jamais le poser en contacte directe avec le sol.

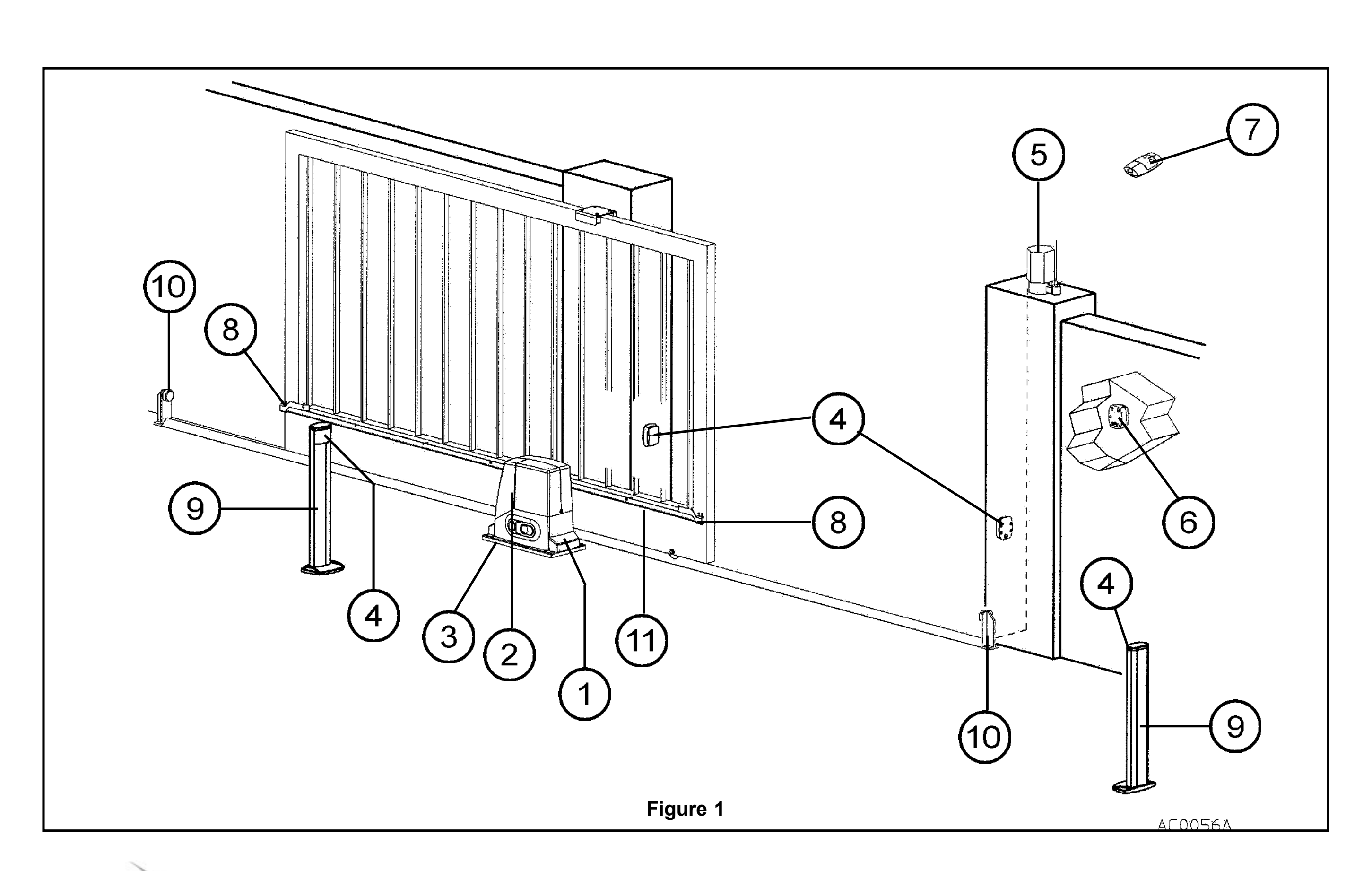


Figure 1

3 DESCRIPTION DU PRODUIT

ACER est un moto-réducteur électromécanique doté d'une unité de contrôle et équipé d'un dispositif de déblocage à clé afin de permettre le déplacement manuel du portail en cas de coupure d'alimentation électrique.

Tab. 1: Composants et dispositifs du système automatisé - fig. 1

Repère	Description
1	Moto-réducteur ACER avec unité de contrôle.
2	Récepteur radio dans l'unité.
3	Plaque d'ancrage
4	Paire de photocellules de sécurité (avec un émetteur et un récepteur).
5	Clignotant avec antenne
6	Sélecteur à clé
7	Emetteur.
8	Brides de fin de course, droite et gauche.
9	Piliers pour photocellules
10	Arrêts mécaniques du portail
11	Crémaillère

Tab. 2: Description du boîtier du moto-réducteur ACER – fig. 2

Repère	Description
1	Boîtier en carton
2	Moto-réducteur ACER avec une unité.
3	Plaque d'ancrage
4	Mode d'emploi
5	Boîte d'accessoires
6	2 brides de fin de course (droite et gauche).
7	2 clés de déblocage
8	4 vis et rondelles de fixation du moto-réducteur à la plaque d'ancrage.

4 INSTALLATION

ATTENTION: instructions de sécurité importantes. Suivre scrupuleusement ces instructions car une mauvaise installation peut provoquer de graves dommages et préjudices aux personnes.

Avant toute installation, il faut lire attentivement les prescriptions et CONSIGNES spécifiés dans ce mode d'emploi (voir chap. PRESCRIPTIONS ET CONSIGNES DE SECURITE) et respecter scrupuleusement les instructions ci-jointes.

4.1 PRESCRIPTIONS ET CONSIGNES POUR L'INSTALLATION

- **Avant l'installation, lire attentivement le chap. PRESCRIPTIONS ET CONSIGNES DE SECURITE).**
- **Un technicien compétent préposé à l'installation est chargé de faire l'analyse des risques, l'adaptation et la définition des dispositifs de sécurité du système automatisé.**
- **Avant l'installation, vérifier si des dispositifs ou des matériels sont nécessaires pour compléter le système automatisé en fonction de son emploi spécifique.**
- **Le technicien préposé à l'installation doit vérifier que la température requise au niveau du moto-réducteur (voir chap. Données Techniques) est adaptée à la zone d'installation**
- **Le moto-réducteur ne peut pas être utilisé sur portails avec portes de passage piétons, sauf si le fonctionnement du moto-réducteur est bloqué lorsque la porte est ouverte.**
- **Avant l'installation du moto-réducteur, vérifier que le portail est en bonne condition mécanique, qu'il est correctement balancé et qu'il s'ouvre et se ferme correctement**
- **Vérifier qu'il n'y a pas de danger de piégeage entre le portail ouvert et les autres parties périphériques, au moment de l'ouverture.**
- **Tous les boutons (généralement on/off) doivent être placés au niveau du dispositif de mise en marche du moto-réducteur pour que le portail soit visible et à distance des parties mobiles. Si le moto-réducteur fonctionne à l'aide d'une clé, placer le bouton à au moins à 1,5 m du sol, hors de portée du public.**

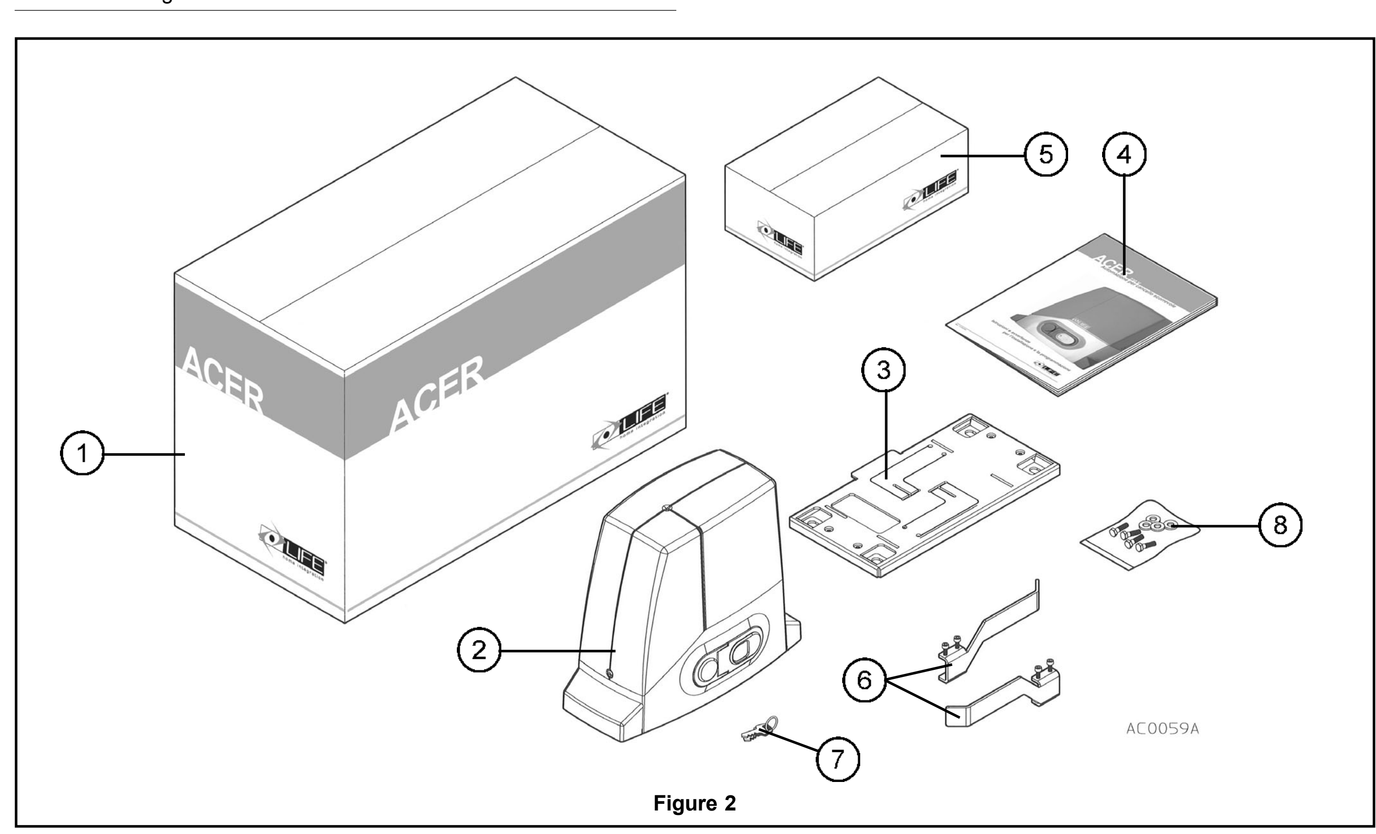


Figure 2

- **Après avoir installé le système automatisé, vérifier qu'il a été correctement réglé et que les systèmes de protection et le dispositif de déblocage fonctionnent correctement**
- Il est interdit d'installer un moteur sur un portail qui n'est pas performant car la motorisation ne peut pas résoudre des défauts dus à une mauvaise installation ou à un manque d'entretien du portail.
- Pendant l'installation du système automatisé, se référer aux normes harmonisées EN 12453 et EN 12445.
- Vérifier que chaque dispositif installé est adapté au système automatisé réalisé, en faisant attention aux données spécifiées dans le chap. DONNEES TECHNIQUES. Cesser toute installation si un des dispositifs est inadapté à l'emploi prévu.
- Vérifier que la zone d'installation du système automatisé n'est pas située à proximité de zones d'inondations ou de crues, de sources de chaleur ou de flammes, d'incendies ou des zone de danger en général.
- Pendant l'installation, protéger les composantes du système automatisé afin d'éviter l'éventuelle pénétration de liquides (par ex. pluie) et/ou corps étrangers (terre, gravier, etc.).
- Ne connecter l'unité de contrôle qu'à une ligne d'alimentation électrique aux normes, dotée d'un système de terre et un système de sectionnement de l'alimentation.
- Détruire le matériel d'emballage dans le respect des normes locales.
- Porter des lunettes de protection au moment d'effectuer les trous de fixation.
- En cas de travaux en hauteur (au-delà de 2 mètres), pour installer par exemple le clignotant ou l'antenne, les techniciens professionnels doivent utiliser des échelles, des élingues de sécurité, porter un casque de protection et tout ce qui est prévu par la loi et les normes relatives à de tels travaux. Se référer à la directive 89/655/CEE modifiée par la directive 2001/45/CE.

4.2 CONTRÔLES PRÉLIMINAIRES

Avant l'installation, effectuer une série de contrôles préliminaires:

1) Le portail doit présenter un poids et des dimensions qui sont conformes à l'emploi prévu (voir chap. DONNEES TECHNIQUES), sans quoi il n'est pas possible d'installer le moto-réducteur.
2) Il faut que la structure du portail soit adaptée au montage du moto-réducteur et conforme aux normes en vigueur. Prévoir éventuellement d'autres dispositifs afin d'assurer son fonctionnement.
3) Le mouvement du portail, au moment de la fermeture et de l'ouverture, doit être uniforme: il ne faut pas qu'il y ait des points de résistance ou de frottement.
4) Vérifier que le portail ne risque pas de dérailler. Le faire coulisser manuellement en avant et en arrière plusieurs fois.
5) Le portail doit être à plat, c'est-à-dire qu'il ne doit pas bouger lorsqu'il est à l'arrêt dans n'importe quelle position au niveau du rail. Vérifier ensuite que le portail ne dévie ou ne fléchit pas pendant le mouvement.
6) Le portail doit être parfaitement vertical par rapport au plan de la fixation de la coulisse, afin d'éviter toute déviation pendant le fonctionnement.
7) Les arrêts mécaniques de fin de course doivent être suffisamment résistants. Eviter également tout risque de déraillement du portail en cas de choc avec les fins de course.
8) La zone d'installation du moto-réducteur ne doit pas être touché par les inondations. Eviter de l'installer au niveau d'un puits, d'un fossé, d'un abaissement de terrain, etc.
9) La base cimentée sur laquelle le moto-réducteur est installé doit être suffisamment stable et compacte.

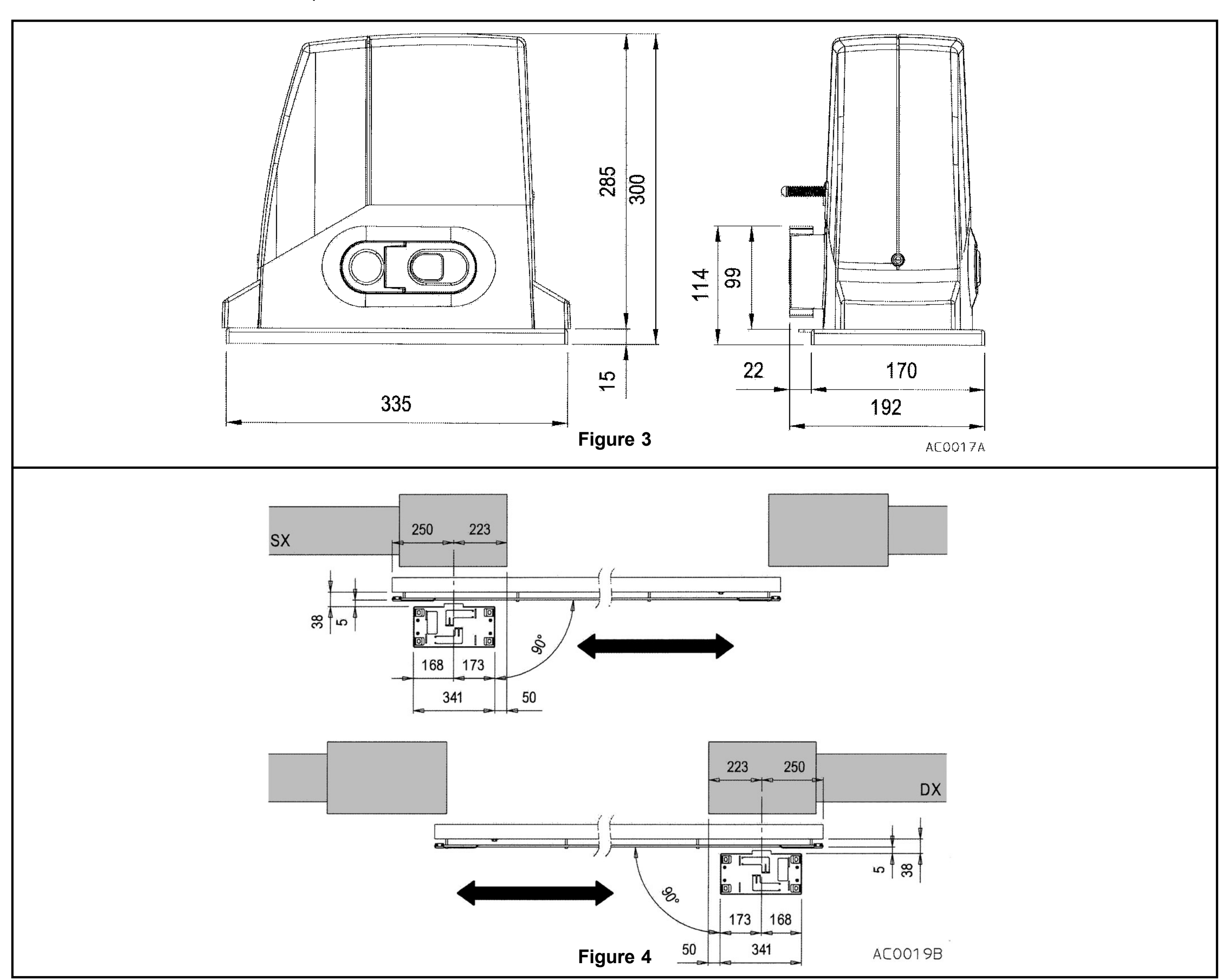


Figure 3

Figure 4

4.3 INSTALLATION DES ÉLÉMENTS MOTORISÉS

La zone d'installation du moto-réducteur doit prévoir un espace suffisant pour effectuer des travaux d'entretien et de déblocage manuel. Vérifier les dimensions d'encombrement en se référant à la fig. 3.

4.3.1 POSE DE LA PLAQUE D'ANCRAGE

a) Respecter les cotes prévues à la fig. 4 pour ce qui concerne la position de la plaque d'ancrage du moto-réducteur.
b) Se référer à la fig. 5 pour ce qui concerne la hauteur.

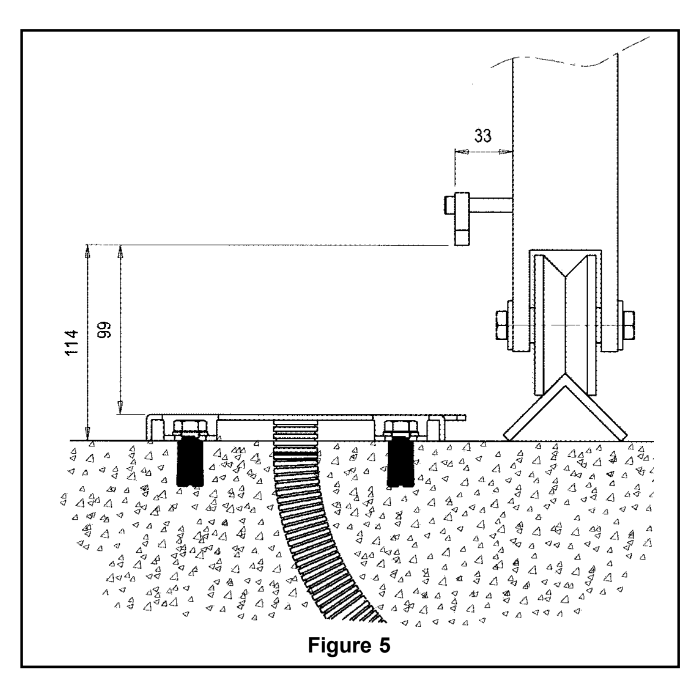


Figure 5

c) Réaliser une excavation suffisamment large pour contenir la base cimentée qui sera adaptée à la plaque d'ancrage du moto-réducteur, en respectant les cotes spécifiées aux fig. 4 et 5.
d) Placer les fourreaux des câbles électriques dans l'excavation, en les laissant dépasser de 30/40 cm au-dessus du sol fini prévu (fig. 6); les boucher afin d'éviter qu'ils se remplissent de déchets.

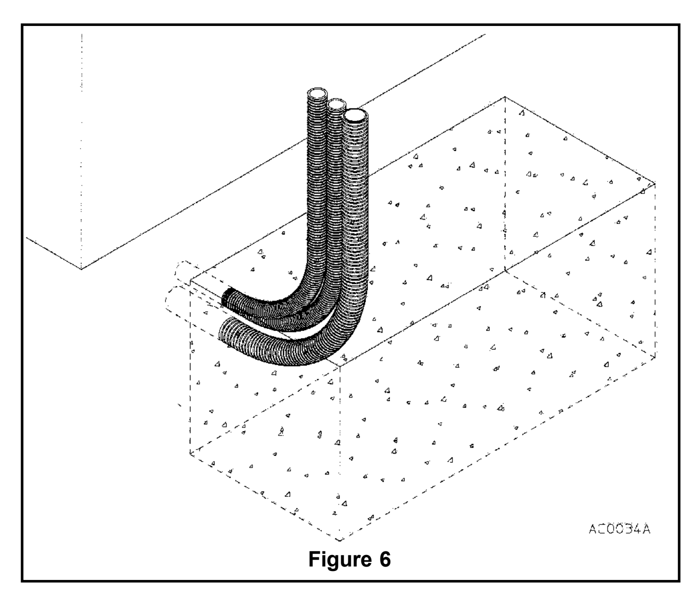


Figure 6

e) Plier à 90° vers le bas les deux pattes de scellement de la plaque d'ancrage (fig. 7) et boucher les trous filetés pour éviter qu'ils se remplissent de déchets.

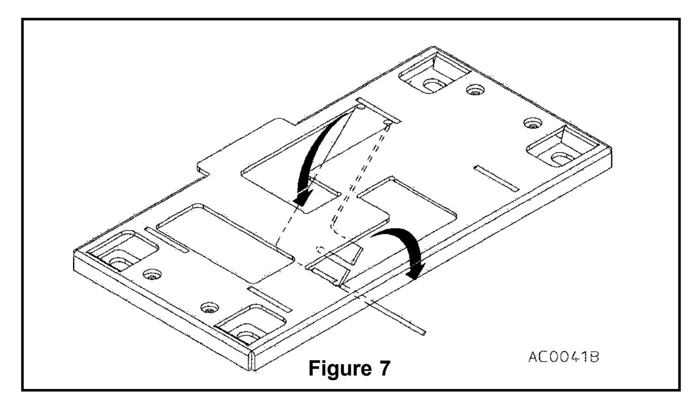


Figure 7

f) Préparer le ciment et le couler dans l'excavation en respectant les valeurs spécifiées à la fig. 6.

ATTENTION: s'il y a une crémaillère, respecter scrupuleusement les valeurs (fig. 5) pour permettre ensuite d'insérer correctement le pignon dans la crémaillère.

g) Lorsque le béton a été coulé, placer la plaque d'ancrage orientée de façon à ce que la languette (1 fig. 8) soit tournée vers le portail, plonger ensuite les pattes de scellement dans le béton en insérant les tubes des câbles électriques dans le trou (2 fig. 8).

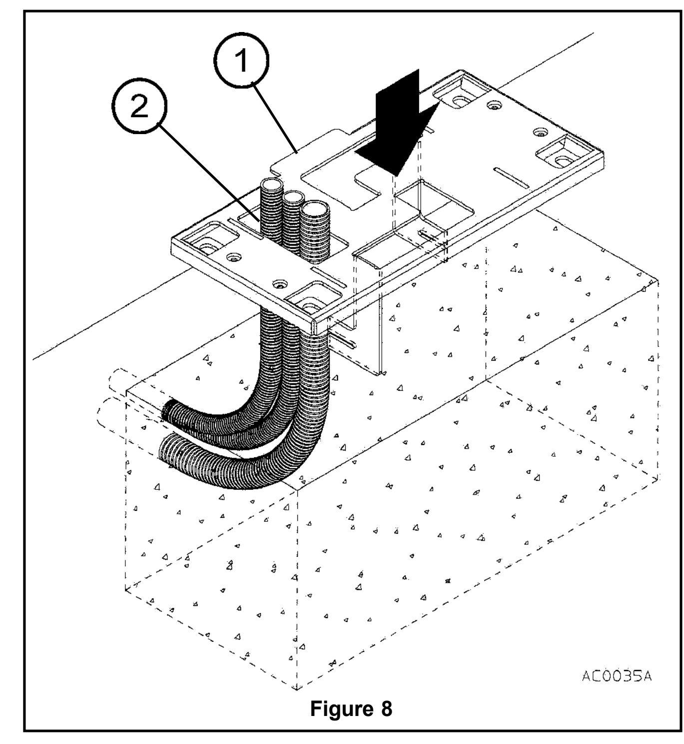


Figure 8

ATTENTION: Ne pas insérer intégralement la plaque d'ancrage dans le béton mais uniquement jusqu'aux bords inférieurs. Les côtés doivent rester à l'extérieur (fig. 9).

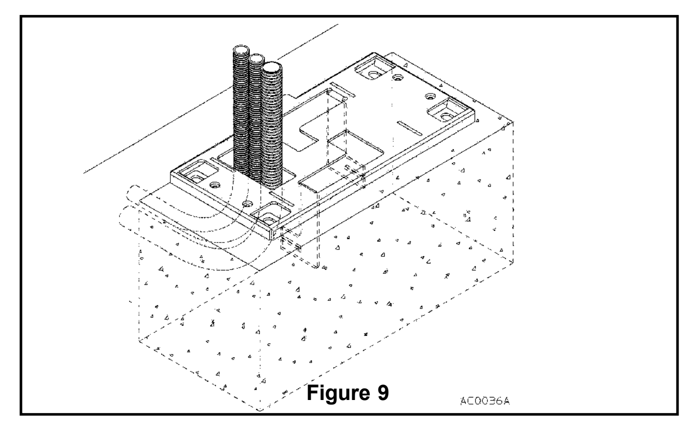


Figure 9

h) Poser horizontalement la plaque d'ancrage en contrôlant à l'aide d'un niveau dans les deux directions (fig. 10).

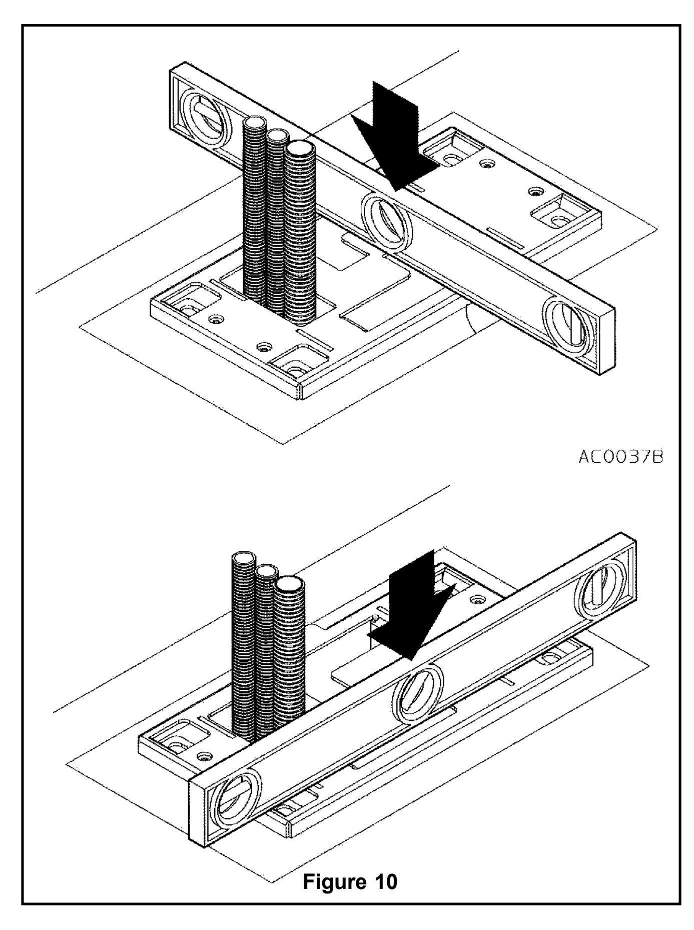


Figure 10

i) Au bout de 2/3 jours, lorsque le béton s'est solidifié, poursuivre l'installation en coupant les tubes des câbles électriques 15-20 mm au-dessus de la plaque d'ancrage (fig. 11).

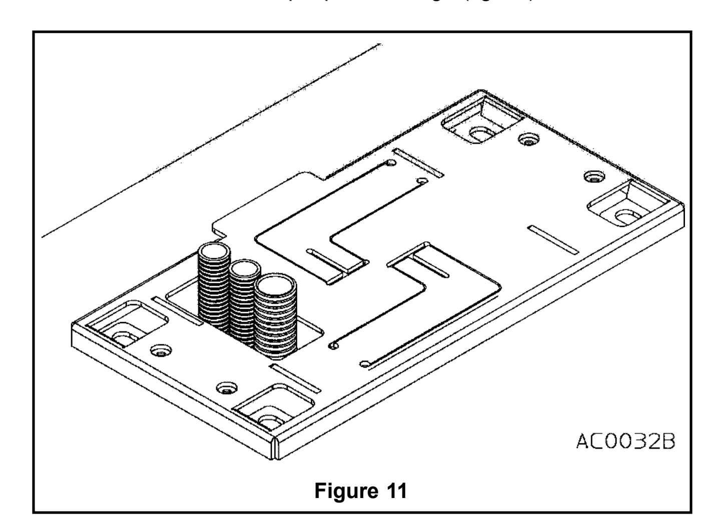


Figure 11

Si un plot béton est déjà disponible pour fixer la plaque d'ancrage, suivre la procédure suivante.

a1) Placer la plaque d'ancrage sur la base cimentée en respectant les valeurs prévues aux figures 4 et 5 avec la languette (1 fig. 8) tournée vers le portail.
b1) Vérifier que les tubes des câbles électriques sont correctement positionnés par rapport à la plaque d'ancrage.
c1) Marquer les centres des trous prévus pour les vis de fixation (fig. 12), déplacer la plaque d'ancrage et percer à l'aide d'un perforateur.

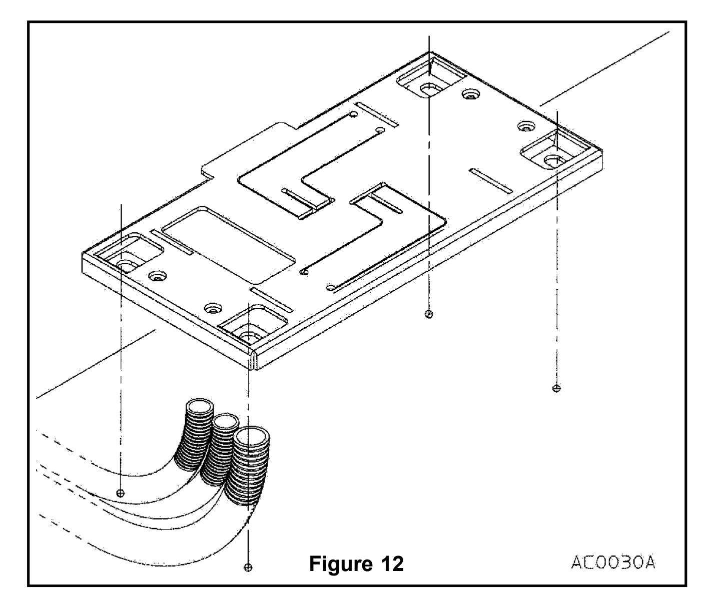


Figure 12

d1) Insérer les chevilles dans les trous, placer et fixer la plaque d'ancrage à la base cimentée à l'aide de 4 vis et rondelles selon les spécifications de la fig.13.
e1) Vérifier à l'aide d'un niveau dans les deux directions (fig. 10) la mise en place de la plaque d'ancrage, en insérant éventuellement des cales sous les angles.

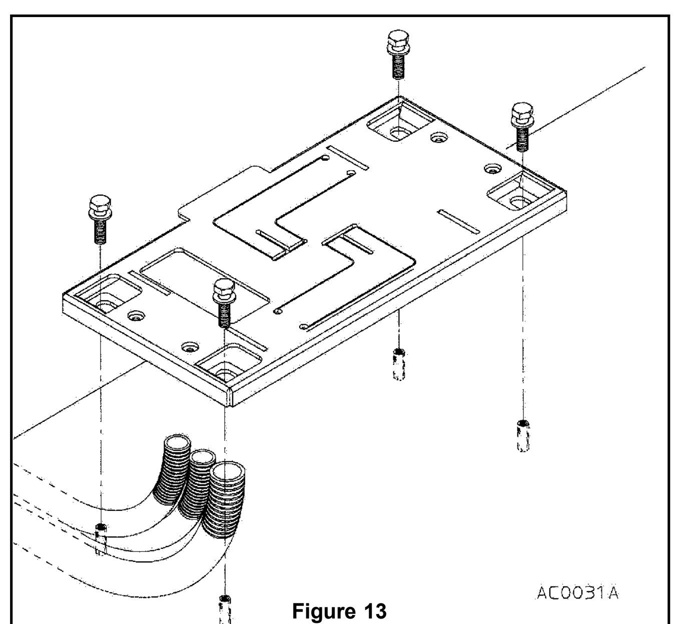


Figure 13

4.3.2 PLACEMENT ET INSTALLATION DU MOTO-RÉDUCTEUR

a) Retirer la protection du moto-réducteur (1 fig. 14), le porte presse étoupe (2 fig. 14) et retirer les couvercles des pattes de fixation (3 fig. 14).

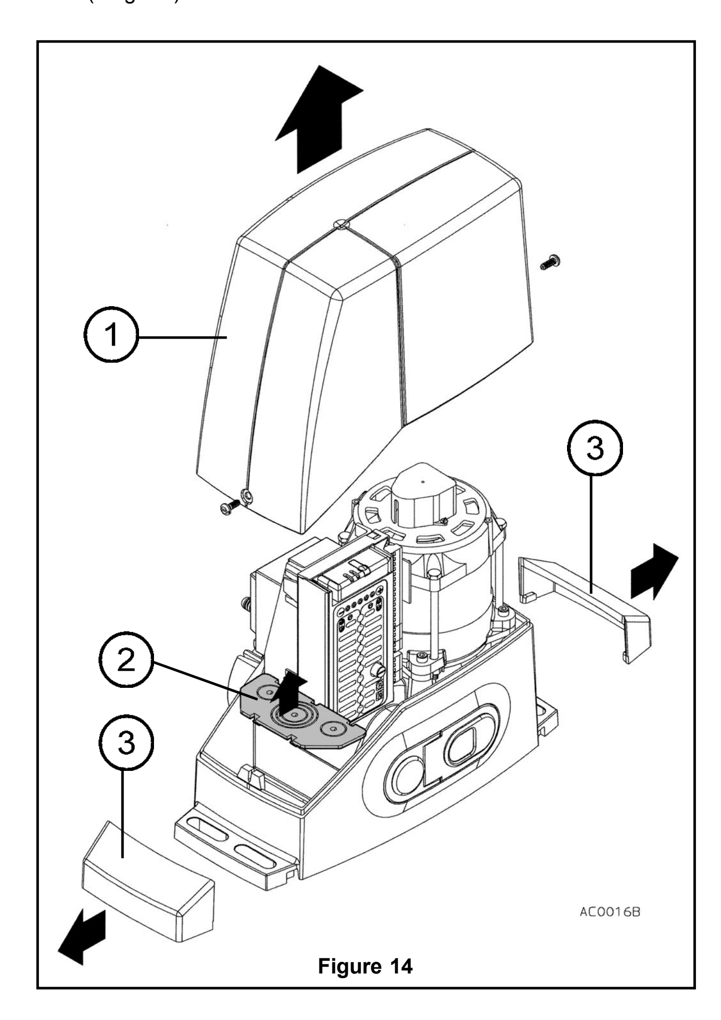


Figure 14

b) Les 4 vis (fig. 15) doivent dépasser du plan d'appui du moto-réducteur d'environ 5 mm.

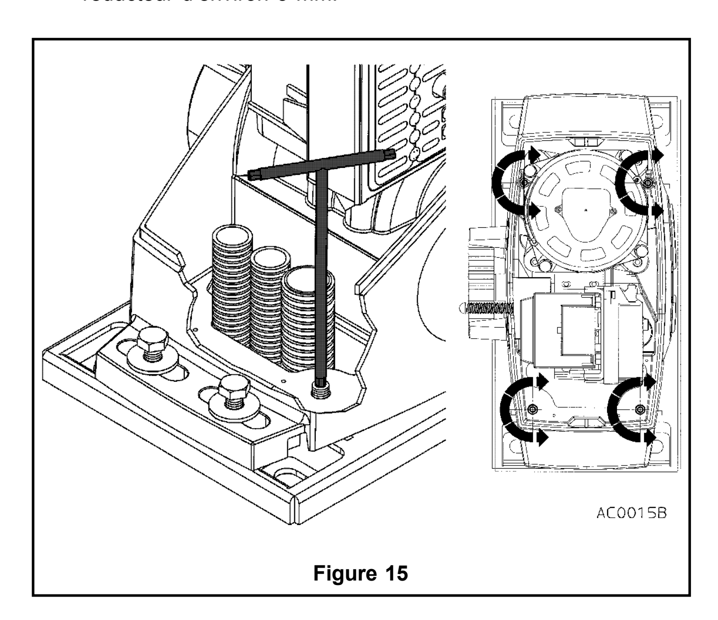


Figure 15

c) Poser le moto-réducteur sur la plaque d'ancrage (fig. 16) et visser manuellement à 3/4 de tour les 4 vis M10 et leurs rondelles.

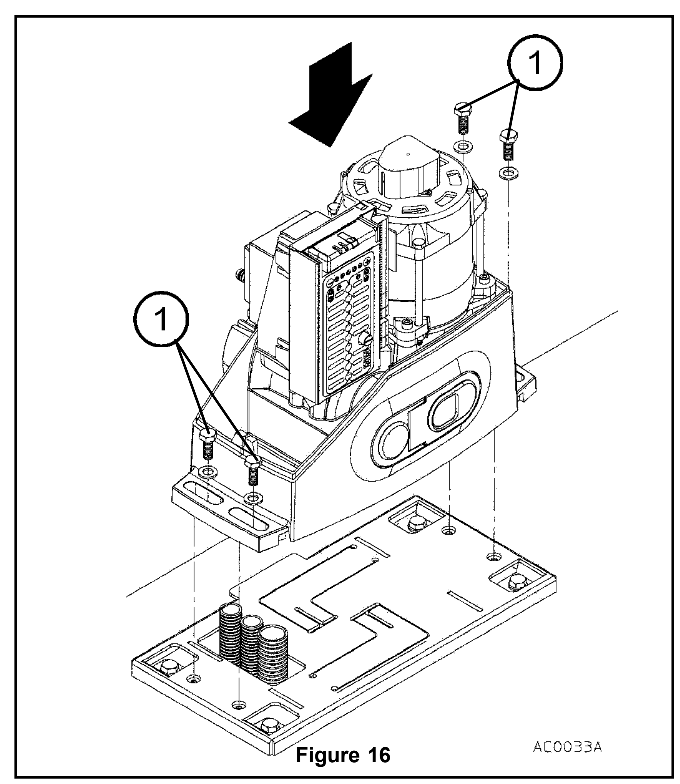


Figure 16

d) Effectuer le réglage vertical du moto-réducteur à l'aide de 4 vis (fig. 15) et le mettre en position.

e) Effectuer le réglage horizontal et vérifier que le moto-réducteur est parfaitement parallèle au portail, en le déplaçant latéralement si nécessaire fig. 17.

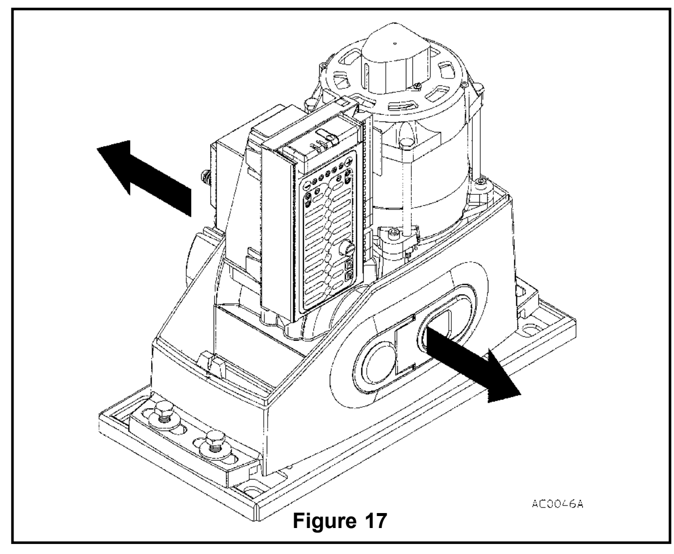


Figure 17

f) Lorsque le moto-réducteur a été correctement positionné, le fixer en bloquant les 4 vis M10 et leurs rondelles à l'aide d'une clé plate (fig. 18) ou une clé à douille. Remonter les couvercles des pattes de fixation.

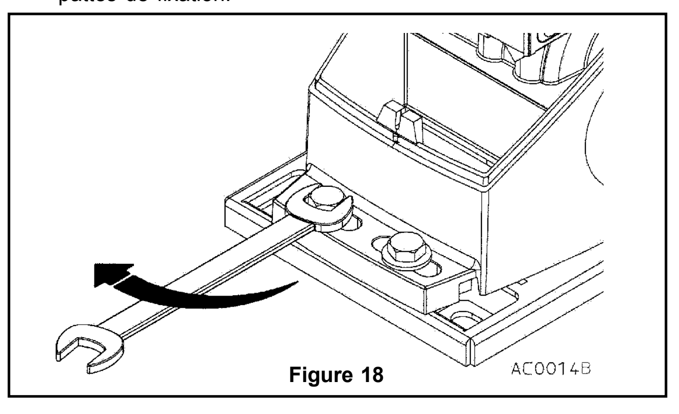


Figure 18

4.3.3 ASSEMBLAGE DE LA CRÉMAILLÈRE

a) Débloquer le moto-réducteur à l'aide d'une clé de déblocage (voir chap. DEVERROUILLAGE DU MOTO-RÉDUCTEUR).

b) Ouvrir complètement le portail et remettre la première pièce de la crémaillère au niveau du pignon.

c) La crémaillère doit dépasser par rapport à l'axe du pignon de l'espace suffisant pour l'assemblage de la bride de fin de course "portail ouvert" (1 fig. 19).

d) Marquer au niveau du portail les trous de fixation de la crémaillère en les faisant correspondre à l'axe du pignon. Déplacer manuellement le portail et répéter l'opération pour chaque trou de la crémaillère.

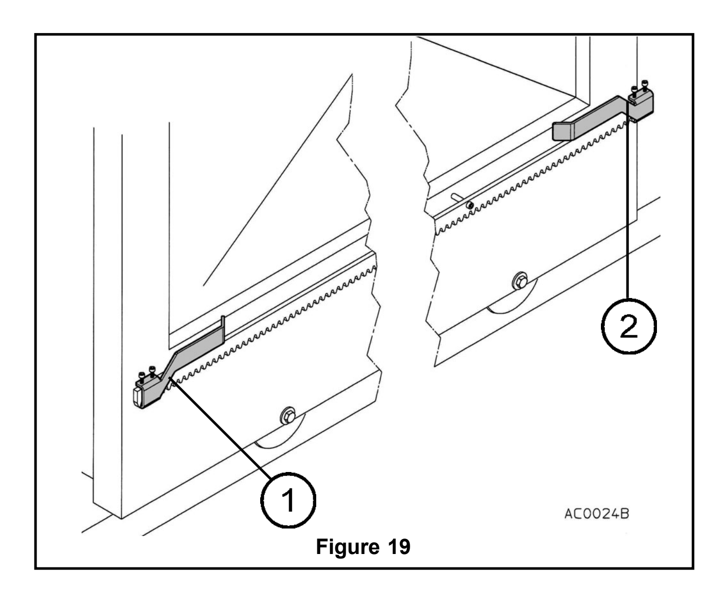


Figure 19

e) Vérifier qu'il y a un jeu d'environ 1 mm entre le pignon et la crémaillère (fig. 20) afin d'éviter de forcer le pignon et par conséquent le moto-réducteur.

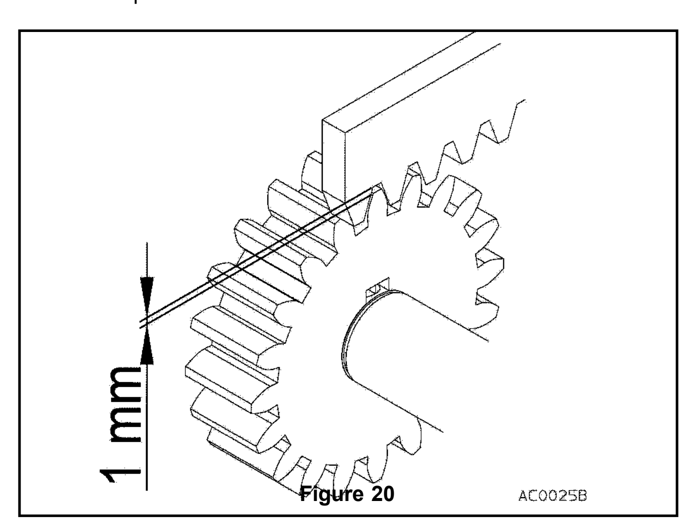


Figure 20

f) Assembler les éléments de la crémaillère en les alignant entre elles et en respectant un espace d'1 mm par rapport au pignon. Après avoir assemblé la dernière pièce de la crémaillère et fixé l'ensemble, scier la partie de la crémaillère qui dépasse en laissant suffisamment d'espace pour le montage de la came de fin de course « portail fermé » (2 fig. 19).

g) Vérifier que la crémaillère est de niveau (fig. 21).

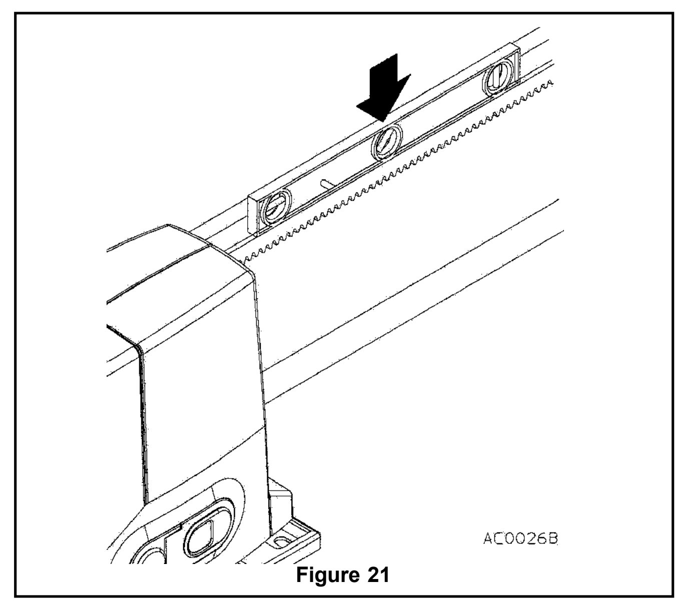


Figure 21

h) Ouvrir et fermer le portail manuellement et vérifier que la crémaillère coulisse parallèlement au pignon: **le désalignement maximum autorisé est de 5 mm.**

i) Si l'espace entre la crémaillère et le pignon n'est pas respecté (environ 1 mm, fig. 20), dévisser de 2/3 les vis M10 de blocage (fig. 18) et les quatre vis (fig. 15) jusqu'à l'obtention d'un espace suffisant. Si nécessaire, régler l'alignement du pignon par rapport à l'axe de la crémaillère : approcher ou déplacer le moto-réducteur du portail en faisant glisser la plaque d'ancrage (fig. 17).

j) Lorsque la position correcte est atteinte, serrer à nouveau solidement les 4 vis M10 (fig. 18).

k) Fixer les cames de fin de course "portail ouvert" (1 fig. 19) et "portail fermé " (2 fig. 19) aux extrémités de la crémaillère, en les serrant à l'aide des vis fournies dans l'emballage. Sachant que le portail va courir 2-3 cm en plus après le fonctionnement de l'interrupteur de fin de course, régler par conséquent la position des brides de façon à ce que le portail ne se heurte pas buttées mécaniques.

S'il existe déjà une crémaillère au niveau du portail, faire attention a ce qui suit:

a1) La plaque d'ancrage doit être scellée à au moins 99 mm au-dessous du profil des dents et à 5 mm du profil externe de la crémaillère sur la base de ce qui est spécifié au niveau des fig. 4 e 5, afin de pouvoir insérer directement le pignon au-dessous de la crémaillère.

b1) Vérifier que la crémaillère est mise en place (fig. 21) et droite.

c1) Placer le moto-réducteur sur la plaque d'ancrage et effectuer les mêmes réglages et contrôles spécifiés aux paragraphes précédents.

d1) Vérifier particulièrement qu'il y a un espace d'environ 1 mm entre le pignon et la crémaillère (fig. 20) afin d'éviter de forcer le pignon et par conséquent le moto-réducteur.

e1) Ouvrir et fermer manuellement le portail à plusieurs reprises et vérifier que la crémaillère se déplace parallèlement au pignon: **le désalignement maximum autorisé est de 5 mm.**

l) Effectuer les connexions électriques des différents systèmes de contrôle comme spécifié au chap. CONNEXIONS UNITÉ DE CONTRÔLE.

4.3.4 DÉVERROUILLAGE DU MOTO-RÉDUCTEUR

ATTENTION:

- **Le technicien de l'installation doit fixer immédiatement l'étiquette explicative relative à l'opération de déblocage manuel près de la clé de déblocage manuel.**
- **La mise en marche du déblocage manuel pourrait provoquer le mouvement incontrôlé du portail dû aux dommages mécaniques ou aux conditions de déséquilibre mécanique.**
- **Avant toute opération, couper l'alimentation électrique du système automatisé.**
- **Ne pas forcer la clé afin de ne pas la casser.**

Cette commande est utilisée en cas de panne ou de coupure électrique afin de débloquer la transmission du moto-réducteur et permettre le déplacement du portail manuellement.

Le déblocage est activé à l'aide de la clé qui est gardée dans un lieu sûr

a) Faire glisser latéralement le couvercle de protection de la serrure (fig. 22).

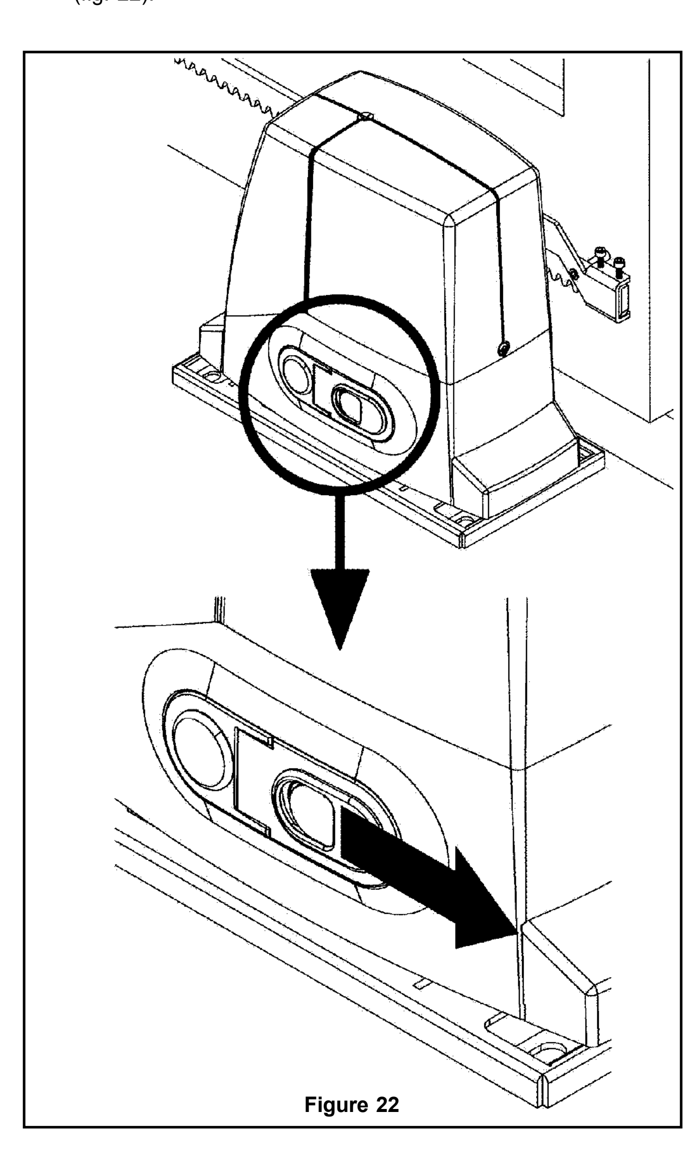


Figure 22

b) Introduire la clé dans la serrure (fig. 23) et la tourner à droite à 90; le portillon de déverrouillage se débloque.

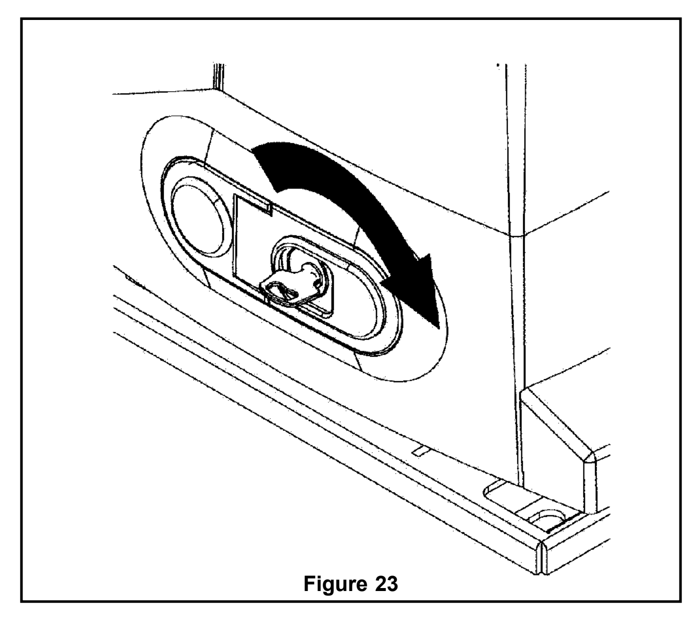


Figure 23

c) Tirer légèrement vers l'extérieur la clé pour faire sortir le portillon, puis tirer celui-ci vers l'extérieur jusqu'à son arrêt (fig. 24); le portillon, dotée d'une came, désaccouple la transmission.

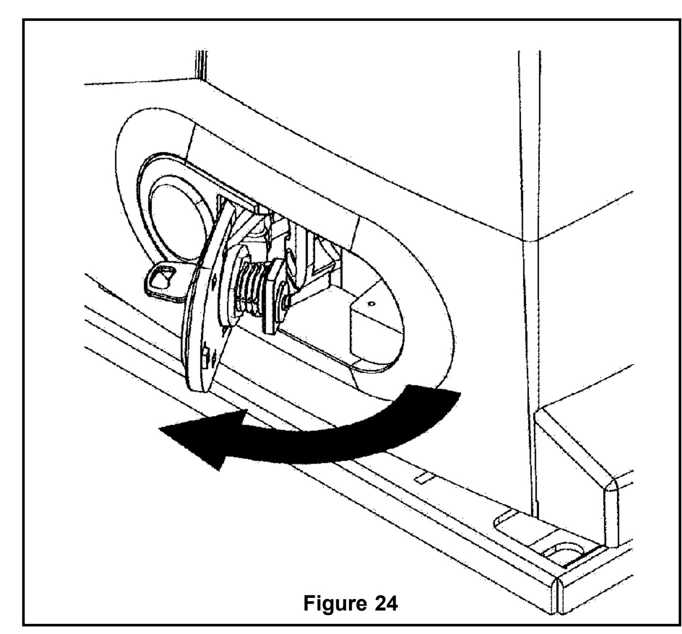


Figure 24

d) Le portail est libre et peut être déplacé manuellement. Un micro-interrupteur au niveau du dispositif de blocage empêche la mise en marche du moteur si l'alimentation électrique se remet en marche.

e) Pour rétablir la transmission, suivre les instructions dans le sens inverse et déplacer le portail manuellement jusqu'à son enclenchement.

5 RACCORDEMENTS ET CONNEXIONS

- **Avant tout raccordement et connexion, lire attentivement les instructions dans les chap. PRESCRIPTIONS ET CONSIGNES DE SECURITE et PRESCRIPTIONS ET CONSIGNES POUR L'INSTALLATION**
- **Toutes les opérations de raccordement et de connexion doivent être effectués une fois l'alimentation débranchée ; si le coupe circuit n'est pas visible, fixer le panneau « ATTENTION ENTRETIEN EN COURS ».**

5.1 LISTE DES CÂBLES ÉLECTRIQUES

Selon l'installation, le type et la quantité des dispositifs installés, les câbles peuvent varier; à la fig. 25, sont énumérés tous les câbles relatifs à l'installation type comme décrit au chap. DESCRIPTION DU PRODUIT (tab. 1).

Les câbles utilisés doivent être conformes à la norme IEC 60335.

Tab. 3: Liste des câbles électriques – fig. 25

Repère	Connexion / Type de câble
1	Ligne électrique d'alimentation Câble 3x1,5 mm²
2	Signal lumineux clignotant Câble 2x1 mm²
3	Antenne radio Câble blindé RG58 50Ω
4	Photo émetteur Câble 2x1 mm²
5	Photo récepteur Câble 4x1 mm²
6	Sélecteur Câble 3x1 mm²

ATTENTION: les câbles utilisés doivent s'adapter au type d'installation ; seul le technicien préposé à l'installation peut analyser ce dispositif.

- Le câble d'alimentation ne doit pas être plus faible que le 60245 IEC 57 (HO5RN-F).
- Dans le câble d'alimentation, le conducteur de terre doit être de couleur jaune-vert.
- Le revêtement du câble d'alimentation doit comporter une gaine en polychloroprène
- Tous les câbles doivent être dénudés au minimum, avec un maximum de 6 mm, afin de prévenir tout contact accidentel avec les parties branchées si par hasard le câble se détache de la borne.
- Ne pas etamer à l'avance les câbles qui doivent être fixés aux bornes à l'aide de vis.
- Les câbles basse tension et les câbles transportant des tensions supérieure à 50 Volt RMS doivent être passés dans des gaines différentes.
- Tous les câbles de branchements externes doivent être souples.
- Prévoir un dispositif de fixation du câble d'alimentation. Le conducteur de phase et le conducteur neutre sont raccordés avant le conducteur de terre.

5.2 PRÉPARATION DE L'INSTALLATION ÉLECTRIQUE ET DE LA CONNEXION AU RÉSEAU D'ALIMENTATION

La préparation de l'installation électrique et de la connexion à la ligne d'alimentation électrique n'est pas décrite dans ce mode d'emploi. Dans ce cas, se rappeler ce qui suit:

- **La ligne électrique d'alimentation doit être montée et connectée par un électricien qualifié ou un technicien professionnel de l'installation.**
- **La ligne électrique doit présenter une protection adaptée contre tout court-circuit et des dispersions à la terre.**
- **Prévoir au niveau de d'alimentation un dispositif de désactivation omnipolaire dont la distance en cas d'ouverture des contacts est supérieure ou égale à 3,5 mm, et qui permet de couper complètement l'alimentation.**

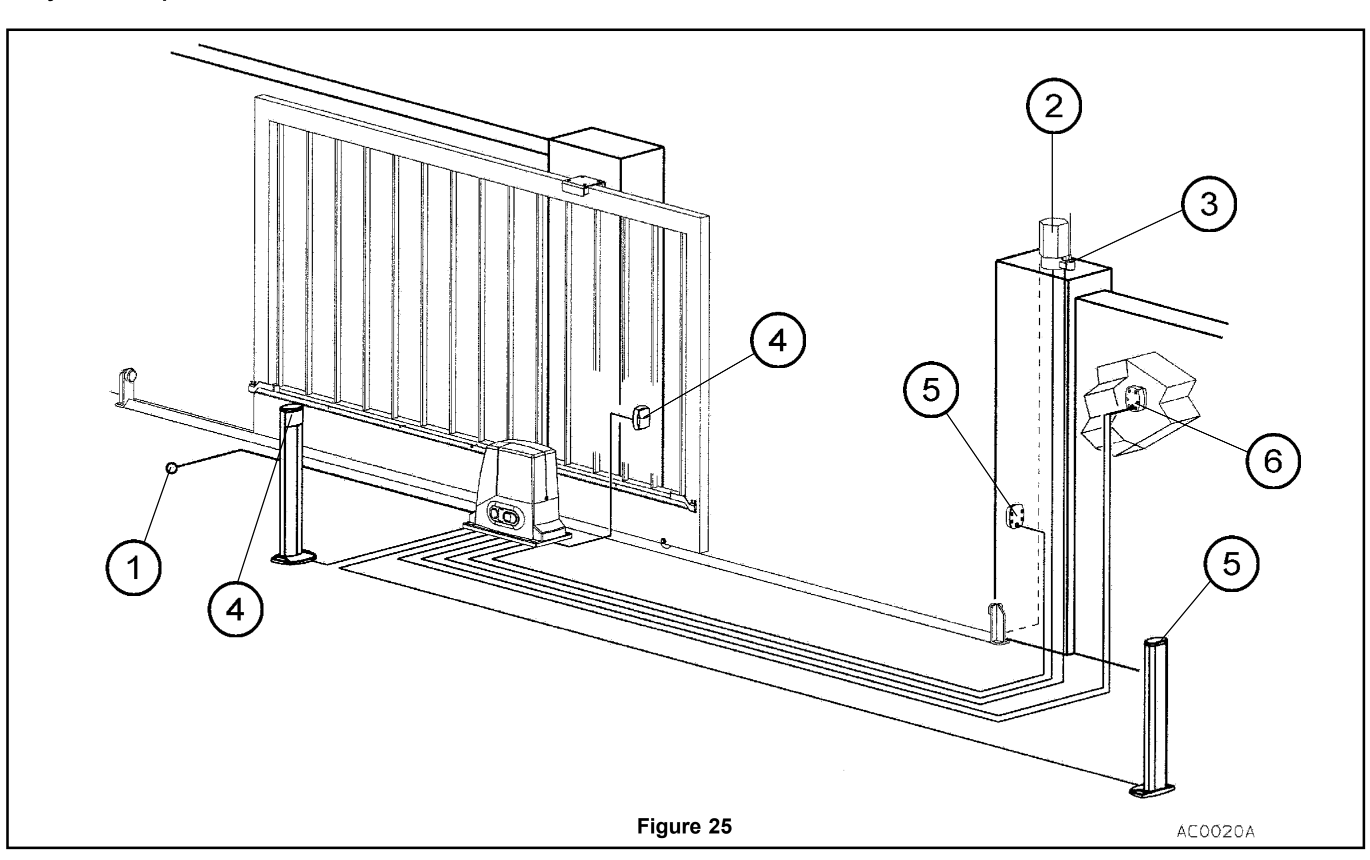


Figure 25

5.3 MISE EN PLACE DES CÂBLES ÉLECTRIQUES AU NIVEAU DU MOTO-RÉDUCTEUR

a) Afin d'accéder à l'unité de contrôle, démonter le couvercle du moto-réducteur (1 fig. 26) après avoir retiré les deux vis de fixation latérales (opération qui a déjà été réalisée au moment du placement et de l'installation du moto-réducteur).

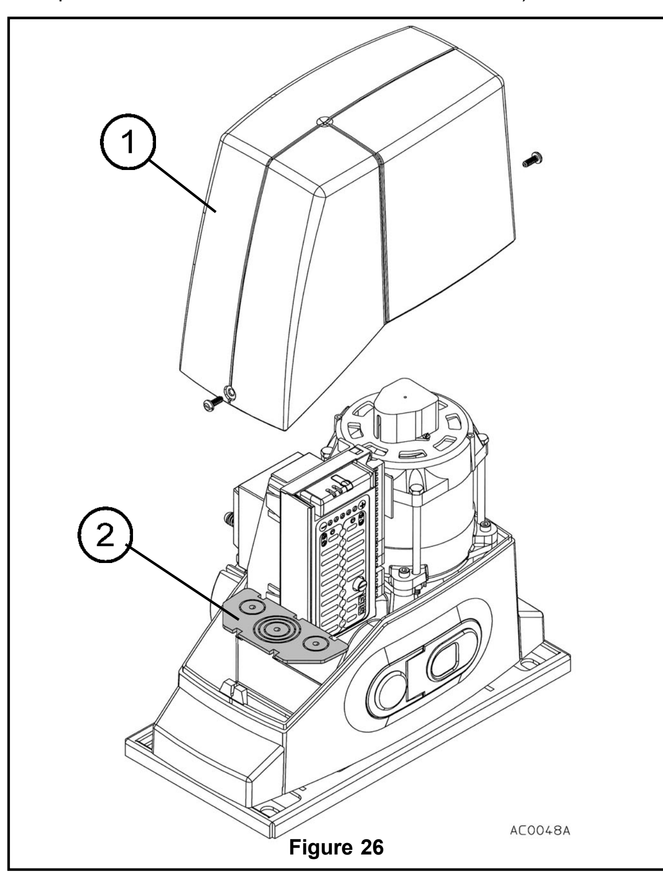


Figure 26

b) Ouvrir dans le porte presse étoupe (2 fig. 26) les trous prédécoupés, introduire les presse étoupes adaptés au niveau de protection, et ensuite passer les câbles nécessaires aux connexions à l'intérieur des presse étoupes, (séparer les câbles de 230 V des câbles à très basse tension).

c) Laisser les câbles dépasser d'environ 40 cm (fig. 27).

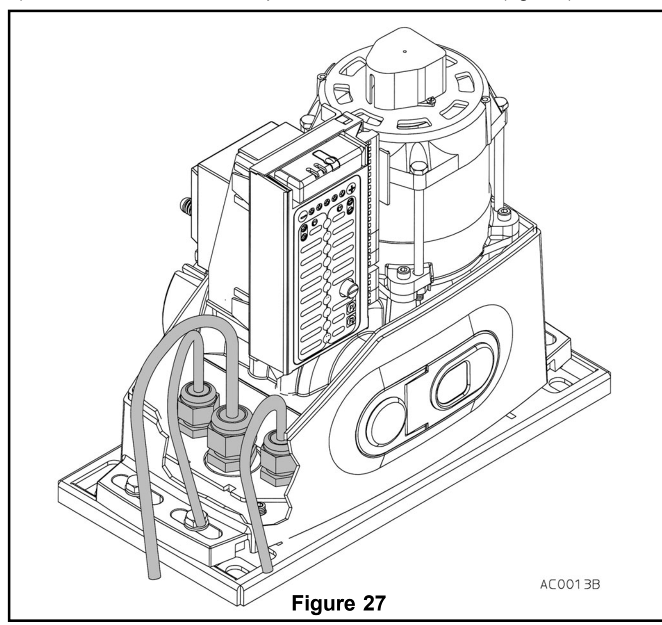


Figure 27

d) Remonter le porte presse étoupe en le fixant au bord du siège de la base du moto-réducteur afin d'empêcher l'accès des insectes, des petits rongeurs ou de la saleté.

5.4 CONNEXIONS DE L'UNITÉ DE CONTRÔLE

Le technicien préposé à l'installation doit effectuer les connexions électriques à 230 Vac 50 Hz et mettre en place les différents dispositifs prévus pour le système automatisé. Les connexions entre l'unité de contrôle, le moteur, l'encodeur et le autotransformateur sont déjà réalisées par le fabricant.

- Au terme des connexions avec l'unité de contrôle, le technicien préposé à l'installation doit fixer à l'aide de colliers les câbles situés à proximité des groupes 2 – 3 – 4 afin d'éviter tout détachement du boîtier à bornes ; cette jarretière doit être fixée le plus près possible des bornes, au maximum à 10 mm de la borne, en faisant attention de ne pas endommager l'isolant des câbles. Ne jamais laisser un câble non isolé.
- Faire attention à ne pas regrouper les câbles dont la tension est supérieure à 50 Volt RMS avec les câbles à tension inférieure.
- Les câblages effectués directement par le fabricant sont déjà pourvus de colliers de fixation.

ATTENTION: afin de garantir la sécurité, effectuer une connexion de la mise à la terre du moteur. Faire passer le fil jaune-vert du câble d'alimentation au niveau de l'anneau sur la calotte supérieure, au niveau du point marqué par le symbole de la mise à la terre, comme précisé à la fig. 28.

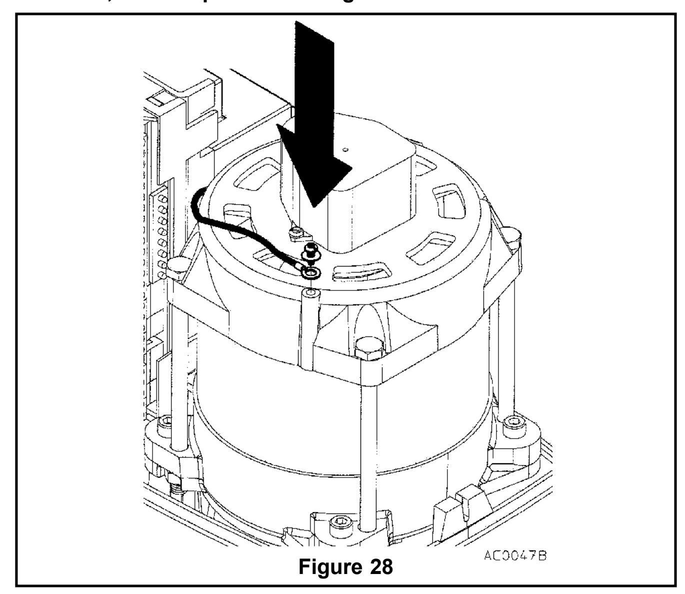


Figure 28

Afin de faciliter les opérations de connexion à l'unité de contrôle et sa programmation, l'unité de contrôle est susceptible d'être retirée de son siège. L'opération est simple et ne nécessite aucun dispositif spécifique:

a) Retirer l'unité par le haut et en fonction de la longueur des câbles, la poser sur le bord de la base du moto-réducteur (fig. 29) ou bien la tenir dans les mains.

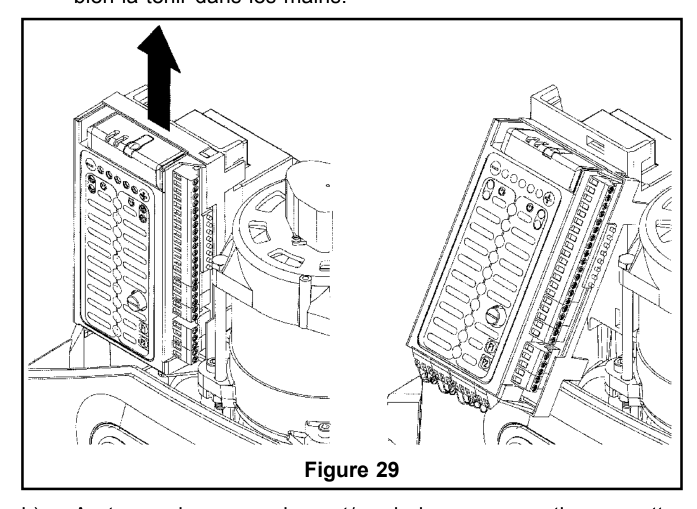


Figure 29

b) Au terme des connexions et/ou de la programmation, remettre à nouveau l'unité sur son support en faisant simplement une légère pression jusqu'au déclic des 4 clips.

5.4.1 SCHÉMA CÂBLAGE DES DIFFÉRENTS DISPOSITIFS (PARTIE DROITE DE L'UNITÉ DE CONTRÔLE)

A la fig. 30, est présentée une description des connexions de l'unité de contrôle.

5.4.1.1 DESCRIPTION DES CONNEXIONS LIGNE ET SIGNALISATIONS (ALIMENTATION 230 VAC)

Les bornes au niveau de la partie inférieure droite de l'unité de contrôle (fig. 31) sont utilisées pour les connexions électriques de l'alimentation et des dispositifs signalisation alimentés en 230 Vac. Ces dispositifs se composent du clignotant et d'une ou deux lumières de courtoisie (optionnelles).

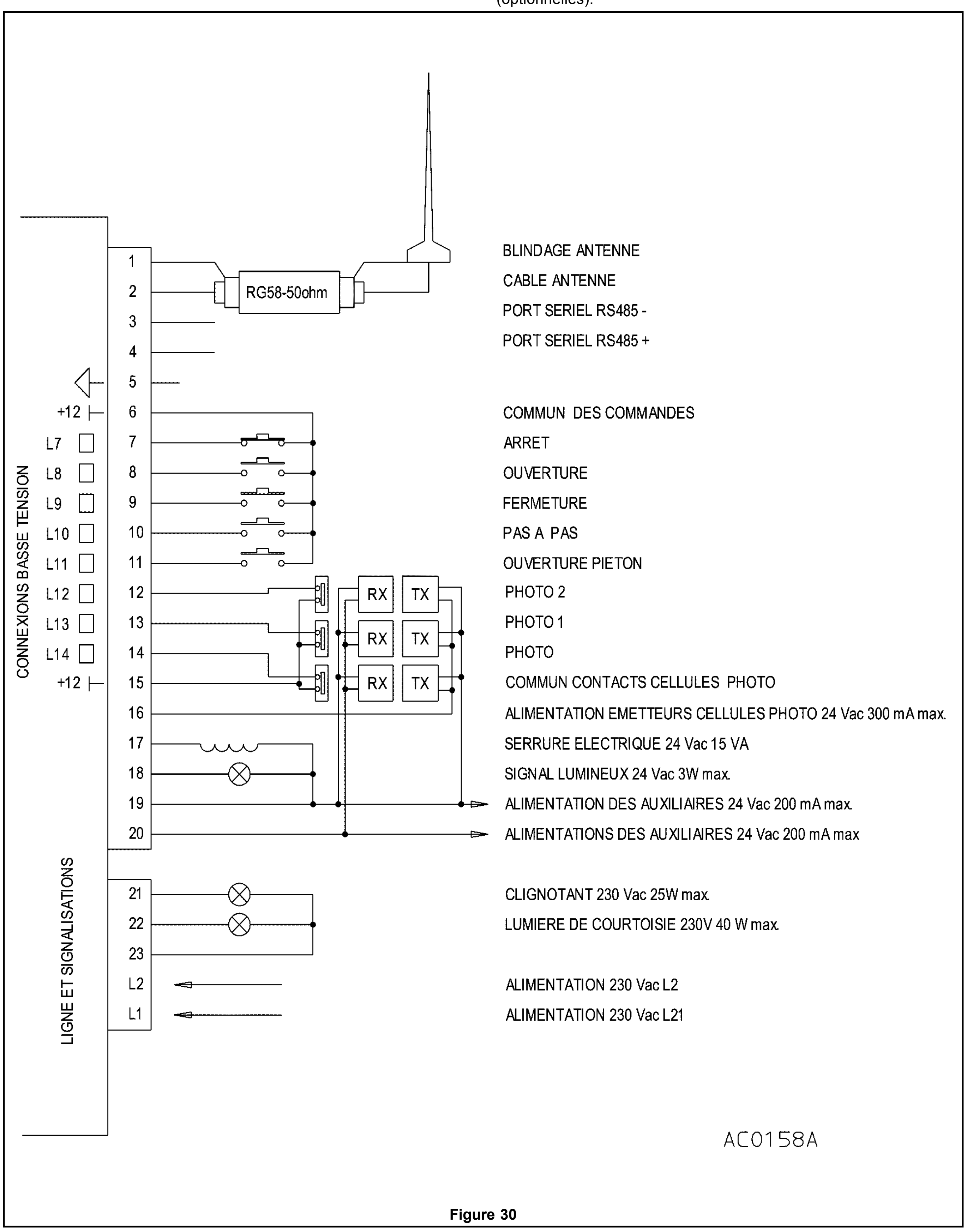


Figure 30

- **Alimentation**: (bornes L1 et L2) connexion à la ligne d'alimentation 230 Vac 50Hz.
- **Lumière de courtoisie**: (bornes 22 et 23) sortie de l'alimentation à 230 Vac qui permet d'allumer avant tout mouvement une lumière de courtoisie (lampe de 40 W) temporisée.
- **Clignotant**: (bornes 21 et 23) sortie d'alimentation à 230 Vac du clignotant (lampe de 25 W), caractérisé par trois modes de clignotement:
  1) Lent pendant l'ouverture du portail
  2) Rapide (temps de clignotement coupé en deux) pendant la phase de fermeture;
  3) Clignotement unique caractérisé par trois clignotements et une pause afin de signaler une anomalie et de fonctionnement en conditions ralenties au début de la course.

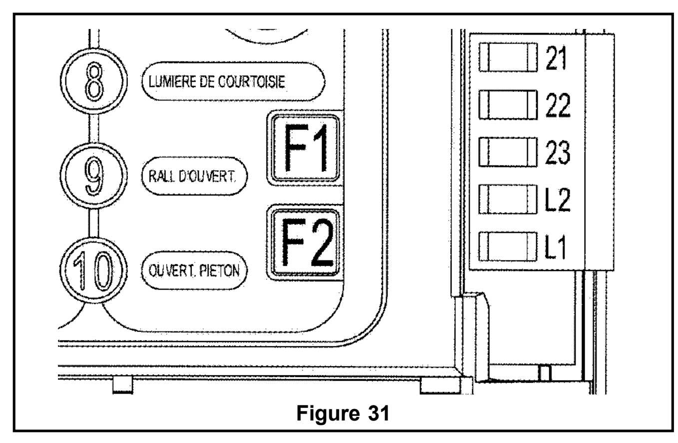


Figure 31

Tab. 4: boîte à bornes des alimentations 230 Vac – fig. 31

Bornes	Fonction / Description
L1	Alimentation 230 Vac
	L1 ligne d'alimentation 230 Vac 50 Hz.
L2	Alimentation 230 Vac
	L2 ligne d'alimentation 230 Vac 50 Hz.
22 – 23	Lumière de courtoisie
	Sortie 230 Vac 50 Hz lumière de courtoisie 40W max.
21 – 23	Clignotant
	Sortie 230 Vac 50 Hz dispositif de signal clignotant 25 W max.

5.4.1.2 DESCRIPTION DES CONNEXIONS DES DISPOSITIFS

Les bornes de 1 à 20 au niveau de la boîte à bornes (fig. 32) doivent être utilisées pour la connexion des différents dispositifs du système d'automatisation.

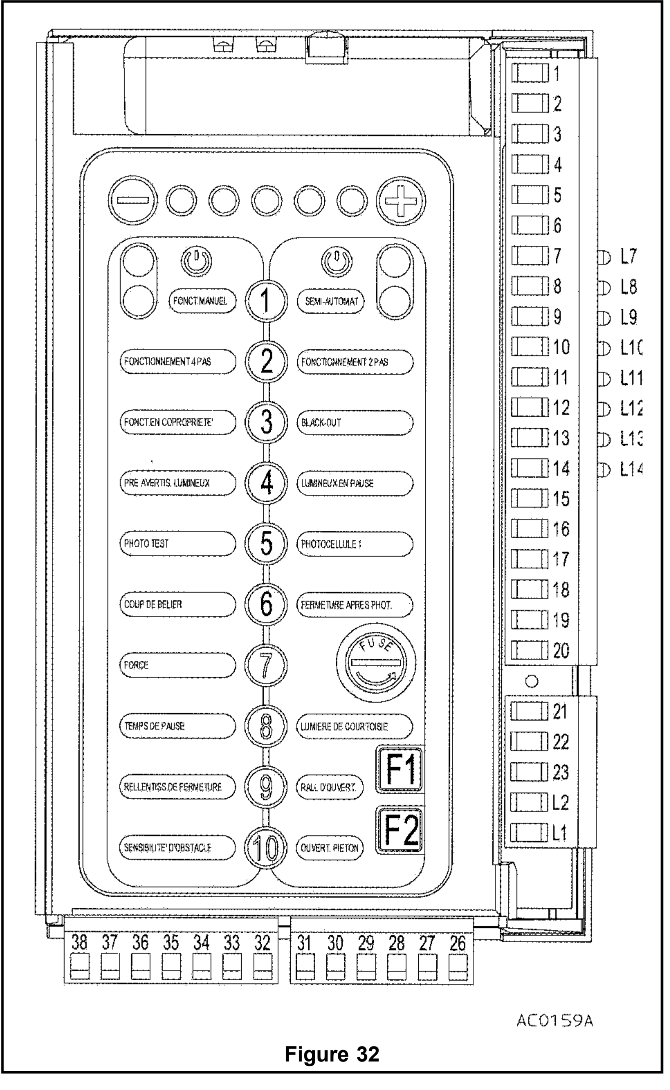


Figure 32

Voyant témoin (bornes 18 et 19) il est possible de connecter voyant témoin qui répète le fonctionnement du clignotant.

Serrure électrique (bornes 17 – 19) Alimente la serrure au début du mouvement d'ouverture du portail pendant un laps de temps qui varie en fonction du réglage avancé du coup de bélier.

Photo (bornes 14 – 15) il s'agit d'une entrée normalement fermée où est branchée la photocellule externe (ou groupe de photocellules). Pendant l'ouverture, elle ne fonctionne pas ; pendant la phase de fermeture, elle provoque l'inversion du mouvement du portail jusqu'à son ouverture totale. Il faut ponter les bornes si aucun dispositif n'est branché.

Photo 1 (bornes 13 – 15) il s'agit d'une entrée normalement fermée pour connecter la photocellule interne (ou groupe de photocellules). Elle est caractérisée par deux différents modes de fonctionnement à sélectionner (voir chap. PHOTO 1) . Par défaut, pendant la phase d'ouverture, elle ne fonctionne pas et pendant la phase de fermeture, elle provoque l'inversion du mouvement du portail jusqu'à sont ouverture totale. Dans l'autre option, le portail s'arrête si le faisceau de la photocellule est interrompu aussi bien à l'ouverture qu'à la fermeture. Le mouvement recommence dans le sens de l'ouverture lorsque la photocellule est libre. Il faut ponter les bornes si aucun dispositif n'est branché.

Photo 2 (bornes 12 – 15) il s'agit d'une entrée normalement fermée qui sert à connecter la photocellule pour la protection contre le « zone de coincement ». Elle fonctionne au moment de l'ouverture avec inversion du mouvement lente et partielle (3 secondes). Il faut ponter les bornes si aucun dispositif n'est branché.

Ouverture piéton (bornes 6 – 11) il s'agit d'une entrée normalement ouverte et qui provoque l'ouverture partielle du portail pour le passage des piétons uniquement. En ce qui concerne son réglage, voir le chap. ENTREE PIETONS.

Pas à pas (bornes 6 – 10) il s'agit d'une entrée normalement ouverte et qui sert à activer le mouvement du portail. Il existe deux modes de programmation : 2 pas et 4 pas (voir chap. MODE AUTOMATIQUE). Dans le premier cas, le signal détermine l'inversion du mouvement (ouverture – fermeture et vice versa), dans le deuxième cas, en revanche, c'est la séquence ouverture – arrêt – fermeture – arrêt qui est activée. Selon la situation où le portail se trouve, la commande pas à pas peut correspondre à la commande suivante de la série.

Ouverture et fermeture (Bornes 6 - 8 e 6 – 9) il s'agit de deux entrées normalement ouvertes, dont la fermeture détermine le mouvement d'ouverture et fermeture du portail

Arrêt (bornes 6 - 7) il s'agit d'une entrée "normalement fermée" et qui empêche le mouvement du portail s'il est à l'arrêt ou bien en décide l'arrêt immédiat s'il est en mouvement. Il est possible d'y brancher les dispositifs de sécurité tels qu'une touche d'arrêt d'urgence ou une côte sensible. Il faut ponter les bornes si aucun dispositif n'est branché.

5.4.1.3 CONNEXIONS DES PHOTOCELLULES

NOTE (pour toutes les photocellules):

a) Les photocellules doivent être installées progressivement ; les applications possibles sont les suivantes : photo, photo et photo 1, photo et photo 1 et photo 2.

b) Toujours ponter les contacts des photocellules qui ne permettent pas le fonctionnement correct du système ; en particulier si l'emploi de photo 1 et photo 2 n'est par prévu, ponter à l'aide d'un câble les bornes suivantes:
- Si Photo 2 est absent: ponter les bornes 12 et 15 entre elles.
- Photo 1 et photo 2 ponter les bornes 12 – 15 et 13 – 15 entre elles.

ATTENTION: programmer correctement la fonction photo test, si elle est active, comme spécifié au chapitre PHOTO TEST. Autrement, l'unité de contrôle va détecter une anomalie.

Tab. 5: Tableau récapitulatif des fonctions des bornes de raccordement – fig. 30, 31, 32, et 34

Bornes	Led	Fonction	Description
19-20		Alimentation 24 Vac	Alimentation des auxiliaires 24 Vac, 200mA max. (ex. Récepteurs photocellules).
18-19		Lumière témoin	Sortie 24 Vac pour la connexion d'une lumière témoin 3W max.
17-19		Serrure électrique	Sortie 24Vac pour la connexion de la serrure électrique 24 Vac 15 VA
16-19		Alimentation transmetteurs photocellules	Sortie 24 Vac 300 mA max. pour l'alimentation des transmetteurs des photocellules. Elle est séparée de " l'alimentation des auxiliaires " afin de permettre la réalisation du photo test. Les récepteurs sont alimentés par les bornes 19-20 (24 Vac).
15		photocellules communes (à ne pas utiliser dans d'autres buts)	Commun pour le signal des photocellules, tension de 12 Vdc.
14	L14	Photo	Entrée N. C. (normalement fermée) pour le signal de la photocellule (récepteur)
13	L13	Photo 1	Entrée N.C. pour le signal de la photocellule 1(récepteur).
12	L12	Photo 2	Entrée N.C. pour le signal de la photocellule 2 (récepteur).
11	L11	Piéton	Entrée N.O. (normalement ouvert) pour la commande piétons.
10	L10	Pas	Entrée N.O. pour la commande pas.
9	L9	Fermeture	Entrée N.O. pour la commande fermeture.
8	L8	Ouverture	Entrée N.O. pour la commande ouverture.
7	L7	Arrêt	Entrée N.C. pour la commande arrêt.
6		Ensemble des commandes (à ne pas utiliser dans d'autres buts)	Commun pour le signal des commandes piétons, pas, fermeture, ouverture et arrêt, à tension de 12 Vdc.
5		Borne à ne pas utiliser	(commun 0 volt de l'électronique, du 12 Vdc
4		Port Sériel	Port Câble RS485 +
3			Port Câble RS485 -
2		Entrée pour l'antenne du récepteur radio.	Ame du câble antenne.
1			Tresse (blindage)

ATTENTION: les entrées N.C. (arrêt, Photo, Photo 1 e 2) doivent être ponter si aucun dispositif n'est branché.

Schéma type d'installation des photocellules fig. 33.

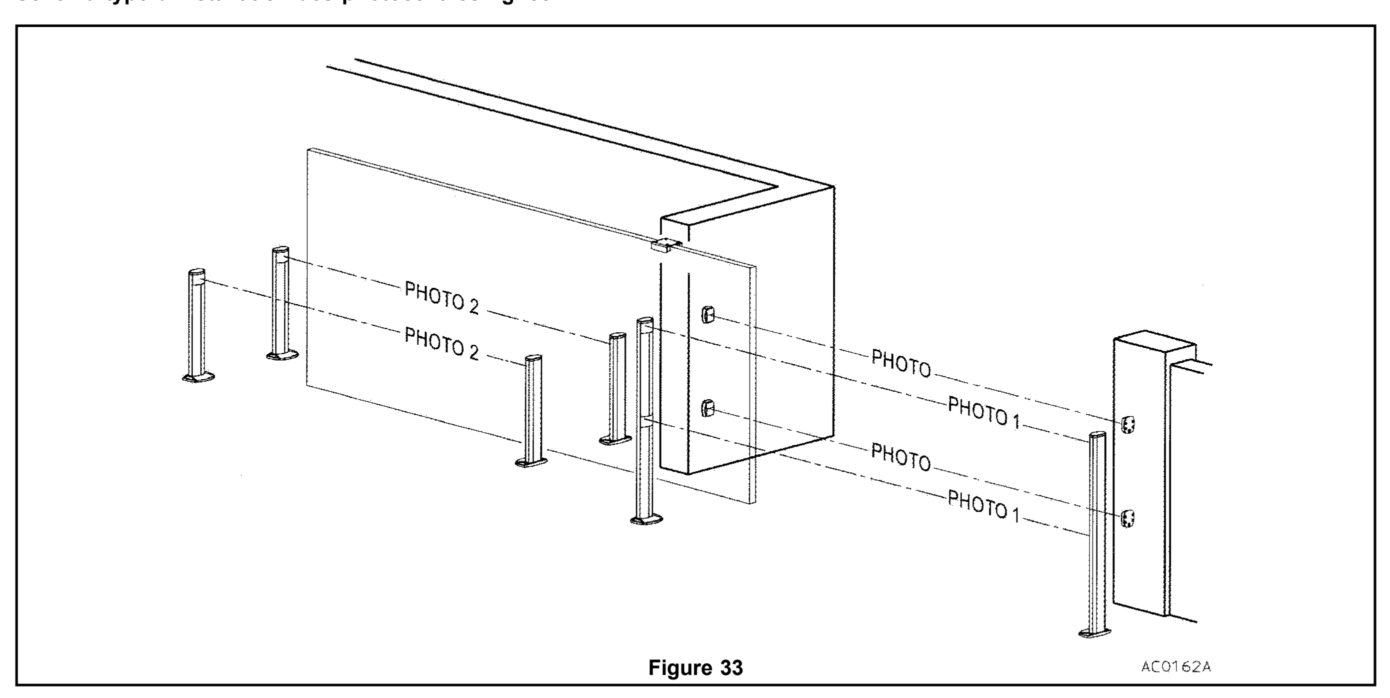


Figure 33

5.4.1.4 LED

Sur le côté droit de la fiche, au-dessous des bornes, il y a une ligne de 8 Leds (fig. 34).

Les Leds L7...L14 (fig. 34) s'allument lorsque le signal correspondant est présent. Par conséquent, des commandes normalement fermées seront allumées et vice versa. De tels signaux lumineux mettent en relief un éventuel dysfonctionnement des dispositifs connectés.

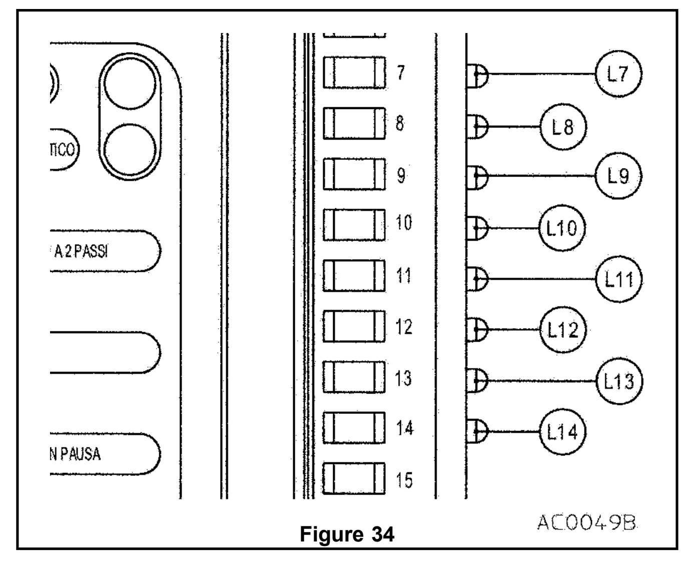


Figure 34

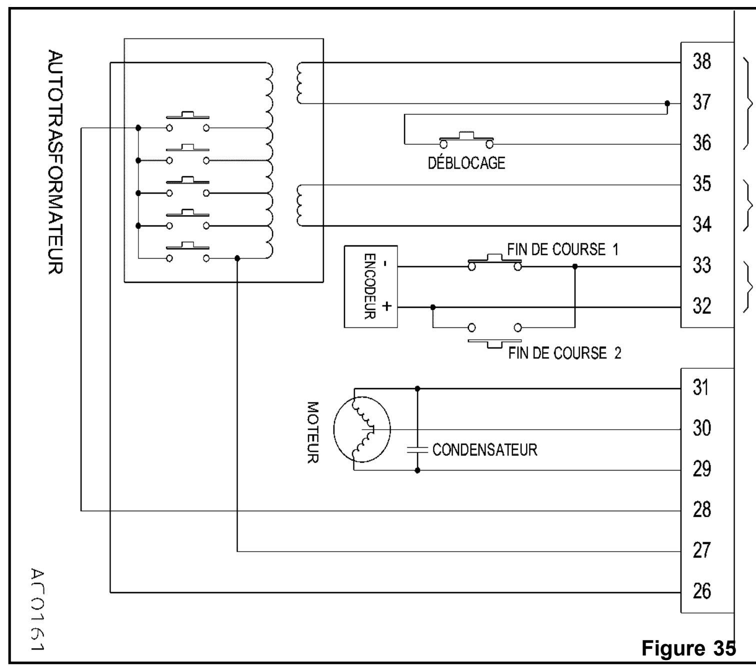


Figure 35

5.4.2 SCHÉMA DE CÂBLAGE DU CÔTÉ INFÉRIEUR DE L'UNITÉ DE CONTRÔLE

5.4.2.1 DESCRIPTION DES CONNEXIONS DE LA PARTIE INFÉRIEURE DE L'UNITÉ DE CONTRÔLE

ATTENTION: les connexions de la partie inférieure de l'unité de contrôle (fig. 35) et des différents dispositifs connectés sont câblés par le fabricant et ils ne doivent pas être modifiés. Ci-joint, une description générale.

5.4.3 MONTAGE DU RÉCEPTEUR RADIO

Le récepteur radio est fourni séparément de l'unité de contrôle, il faut le mettre en place de la façon suivante :
- Retirer le portillon (fig. 36) d'accès aux connecteurs, dans la partie haute de l'unité de contrôle.

a) A l'aide d'un paire de ciseaux ou d'un cutter, couper les 3 secteurs en plastique qui retiennent la porte (1 fig. 36).
b) Plier la porte à l'arrière (2 fig. 36) jusqu'à ce qu'elle se sépare de l'unité de contrôle.
c) Introduire le récepteur radio (3 fig. 36) en faisant attention à ne pas plier les broches

Tab. 6 Tableau récapitulatif des fonctions des bornes de raccordement droite– fig. 35

Bornes	Fonction	Description
31 - 30 - 29	Alimentation moteur	Sortie 230 Vac 50 Hz.
28 -27 - 26	Alimentation autotransformateur	L1R, L2, L1 sortie 230 Vac 50 Hz.
31 - 29	Condensateur	Condensateur

Tab. 7: Tableau récapitulatif des fonctions des bornes de raccordement gauche – fig. 35

Bornes	Fonction	Description
38-37	Entrée alimentation électronique à 16 Vac, y compris le signal de déblocage manuel du moto-réducteur .	Alimentation électronique: entrée 16 Vac 0,5 A
37-36		Entrée interrupteur de déblocage moto-réducteur .
35-34	Entrée alimentation auxiliaires à tension 24 Vac.	Alimentation des auxiliaires: entrée 24 Vac 1A
33	Entrée du signal de l'encodeur, fin de fermeture et ouverture.	Entrée signal - (négatif) encodeur et signal de fin de course 1.
32		Entrée signal + (positif) encodeur et signal de fin de course 2.

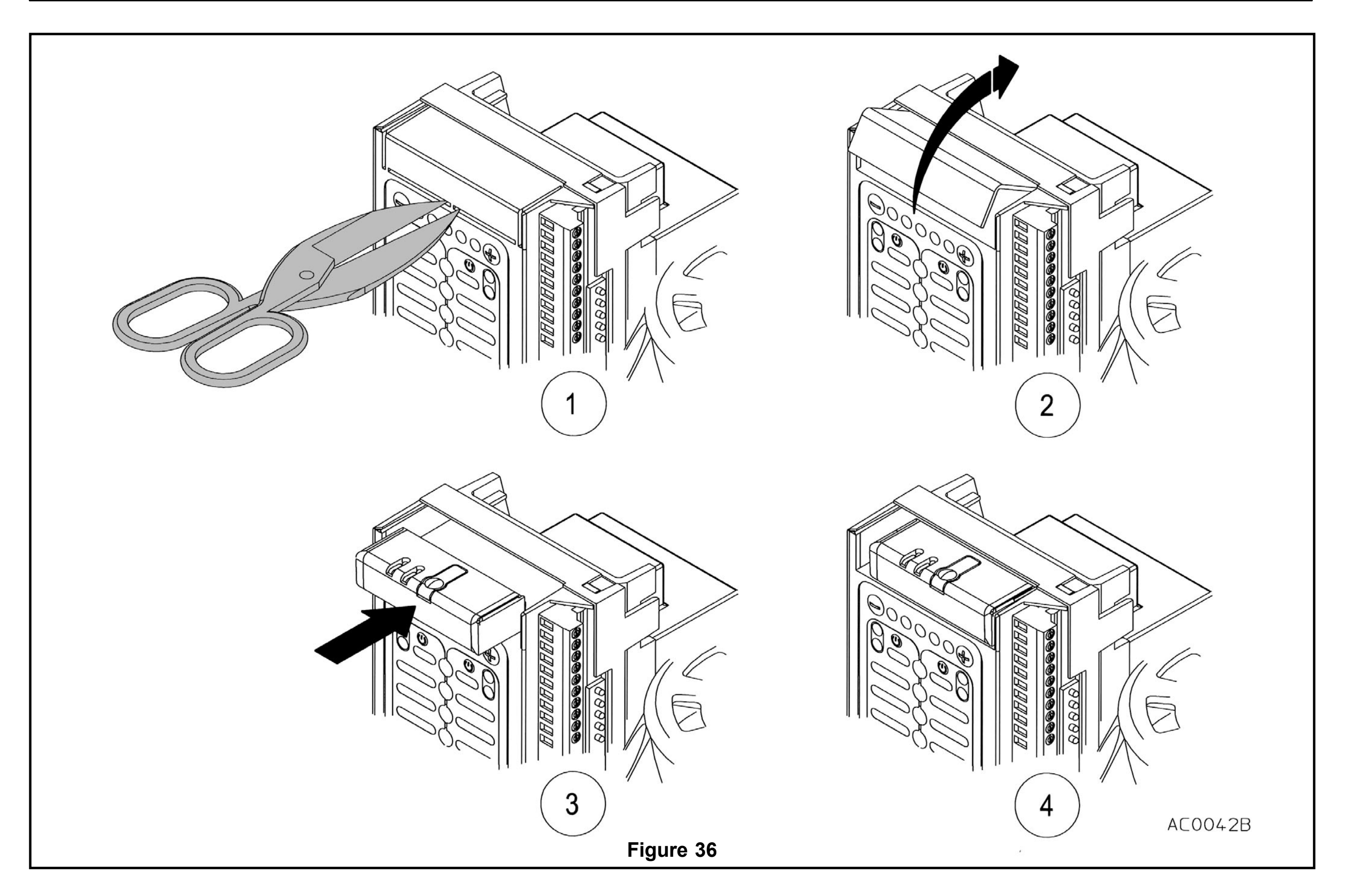


Figure 36

6 MISE EN MARCHE ET CONTRÔLES INITIAUX

6.1 DESCRIPTION CLAVIER

Le clavier (fig. 37) au niveau de l'unité de contrôle permet de définir les paramètres de toutes les fonctions nécessaires à la mise en marche sûre et contrôlée du système automatisé.

- Il s'agit d'un clavier à membrane qu'une colonne centrale de touches (de 1 à 10) partage en deux zones verticales : le clavier de droite (de couleur bleue claire) et le clavier de gauche (de couleur jaune). Chaque clavier vertical gère et enregistre un certain nombre de paramètres.
- La sélection du clavier de droite ou de gauche se fait en appuyant sur une des deux touches portant le symbole de l'interrupteur: la touche (A fig. 37) active le <**CLAVIER DE GAUCHE**>, la touche (B fig. 37) permet de sélectionner le <**CLAVIER DE DROITE**>.
- La désélection du clavier s'effectue automatiquement au bout d'un certain laps de temps après l'utilisation de la dernière touche.
- Lorsque le clavier a été sélectionné, les signaux lumineux rouges (8 et 9 fig. 37) et verts (6 et 7 fig. 37) clignotent alternativement. Il est possible de programmer les paramètres correspondants à l'aide des touches de 1 à 10.
- Les touches <-> (en haut à gauche) et <+> (en haut à droite) sont utilisées afin de modifier les valeurs des paramètres.
- La série de Led horizontale rouges (de 1 à 5 fig. 37) indique la valeur programmée pour le paramètre concerné : plus le nombre de Led allumées est élevé, plus la valeur du paramètre est élevée. Elles servent aussi à signaler l'état d'un certain nombre de paramètres.
- Les Leds latéraux rouges (8 et 9 fig. 37) indiquent un état des paramètres qui n'ont pas été programmés s'ils clignotent, tandis qu'ils indiquent la détection du signal de fin de course (droit ou gauche) lorsqu'ils sont allumés (lumière rouge fixe).
- Les Leds latéraux verts (6 et 7 fig. 37) indiquent un état des paramètres programmés ou le bon fonctionnement suivant le clavier sélectionné.

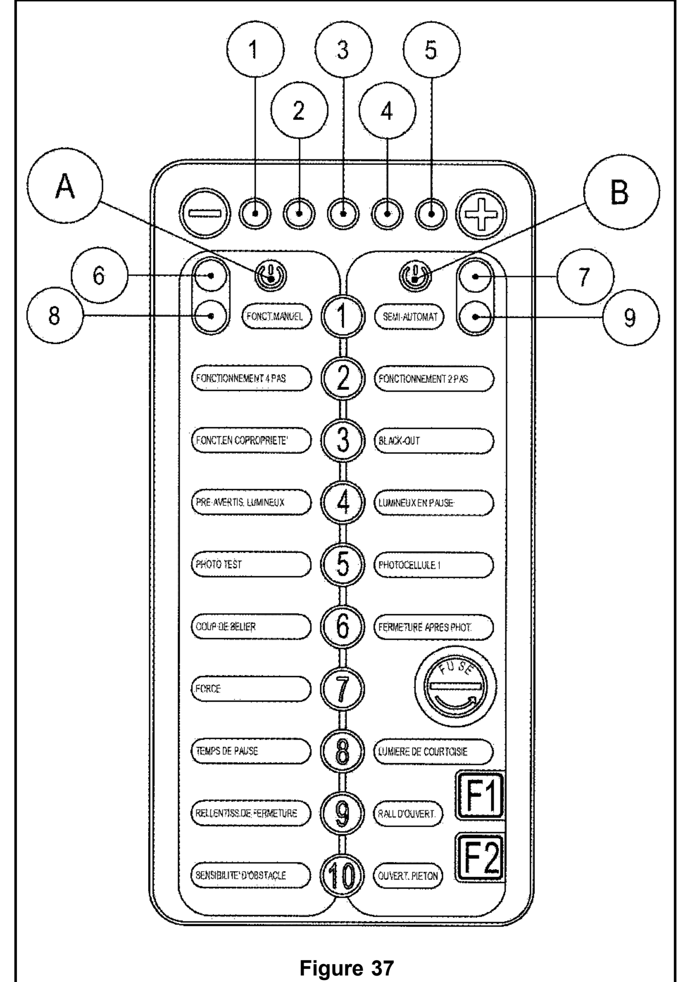


Figure 37

6.2 INITIALISATION

ATTENTION: les centrales de commande LIFE sont multifonctions, c'est-à-dire qu'elles peuvent être utilisées pour plusieurs applications. C'est la raison pour laquelle elles nécessitent, pour leur mise en marche, l'identification du type d'automatisation qu'elles doivent piloter ; dans ce cas précis, le portait coulissant. Une telle opération est très importante et nécessite toute l'attention du technicien préposé à l'installation

a) Placer le portail de façon à ce qu'il soit éloigné des deux fins de course (ex. moitié ouvert).
b) Garder ouvert la porte de déverrouillage électromécanique, comme précisé dans la fig. 24.
c) Connecter le système à l'alimentation.
d) Appuyer simultanément sur la touche – (moins) et la touche 7 et fermer la porte de déblocage pour permettre l'alimentation de l'unité de contrôle.
e) Lorsque le Led 1 sur la fig. 37 s'allume, la mise en marche est correcte ; relâcher les touches.
f) Au cours de cette opération, il est possible d'installer la fiche de programmation par défaut pour le portail coulissant décrit au tableau 8 colonne 1.
g) Vérifier que le moto-réducteur est connecté en tentant de déplacer le portail manuellement.
h) Vérifier que les 2 Leds rouges <OFF> (8 et 9 fig. 37) clignotent et que 4 des 8 Leds latéraux sont fixes (fig. 34):
   - L14 de PHOTO
   - L13 de PHOTO 1
   - L12 de PHOTO 2
   - L7 d'ARRET
i) Le reste des signaux lumineux doivent être éteints.

Si ce n'est pas le cas, vérifier les connexions et le fonctionnement des différents dispositifs ; vérifier que les entrées N.C. sont pontées et qu'elles ne sont connectés à aucun dispositif activé.

Il est possible maintenant d'effectuer l'identification des commandes à distance sur la base de ce qui est spécifié dans le chap. IDENTIFICATION DE LA COMMANDE RADIO afin de faciliter les opérations de commande pendant l'installation.

6.3 RÉGLAGES ET PROGRAMMATIONS INITIAUX

Seul le technicien responsable de l'installation est autorisé à effectuer les opérations de réglage et de programmation.

ATTENTION: NE pas utiliser la commande PIETONS pour effectuer l'identification de la direction du mouvement, de la course et de la vitesse.

IMPORTANT: les phases de mise service sont effectuées dans le mode "manuel" et cela signifie que les commandes sont effectuées de manière régulière.
Les phases d'identification de la direction du mouvement et de la course sont effectuées à vitesse réduite.

6.3.1 IDENTIFICATION DE LA DIRECTION DU MOUVEMENT

a) Donner un ordre : si le portail se ferme , garder la touche de commande enfoncée.
b) Si au contraire le portail s'ouvre, relâcher la touche de commande et l'enfoncer à nouveau : le portail va inverser le mouvement vers la fermeture.
c) Si la portail ne bouge pas, il faut augmenter la valeur de la force de poussée en intervenant au niveau du curseur de l' autotransformateur (voir chap. FONCTION FORCE)
d) Dès que l'on atteint la fin de course de la fermeture (portail complètement fermé), relâcher la commande ; une des Leds rouges <OFF> (8 et 9 fig. 37) signale que la fin de course est atteinte lorsque la lumière est fixe.

6.3.2 RÉGLAGE DE LA COURSE

Donner un ordre d'ouverture en conservant la touche enfoncée (contact continu) jusqu'à la fin de course ouverture ; le déplacement se fait au ralenti.

6.3.3 RÉGLAGE DE LA VITESSE

a) Donner un ordre de fermeture (commande continue): la course se fait à vitesse normale.
b) Effectuer les réglages suivant les caractéristiques du mouvement souhaité et des valeurs de la force prévues par la norme EN 12445, conformément à ce qui est indiqué dans le chap. MESURE ET REGLAGE DE LA FORCE.
c) Effectuer en mode manuel (commande continue) un certain nombre d'aller et retour de contrôle du bon fonctionnement du portail. La dernière course va déterminer le réglage de la vitesse, il est donc essentiel qu'elle soit effectuée de façon linéaire et sans irrégularités.
d) Vérifier que les signaux lumineux verts 6 et 7 (fig. 37) clignotent en indiquant qu'une valeur de la vitesse a été enregistrée.
e) Programmer le système dans un mode automatique et effectuer les réglages et les définitions des paramètres avancés (voir chap. MODE AUTOMATIQUE), suivant les exigences de fonctionnement nécessaires.

6.3.4 MESURE ET RÉGLAGE DE LA FORCE

Le technicien préposé à l'installation doit régler le limiteur de couple du moto-réducteur du portail. A ce propos, se référer à la norme EN 12445 qui spécifie les équipements à utiliser afin de mesurer les forces d'ouverture et de fermeture (p. 5.1) et les points de mesure des forces et de la direction de la mesure (p. 5.2).

Si les valeurs détectées dépassent les valeurs maximales autorisées, procéder au réglage du limiteur de couple du moto-réducteur.

a) Le réglage du limiteur de couple du moto-réducteur est réalisé directement au niveau du autotransformateur à l'aide du curseur dont il est équipé (1 fig. 38).
b) Le déplacer vers des valeurs inférieures sur l'échelle lorsqu'il faut réduire le couple. Le déplacer vers des valeurs supérieures s'il faut augmenter le couple.
c) Modifier éventuellement le réglage de la force au niveau de la décélération grâce au réglage électronique, suivant ce qui est spécifié dans le chap. FONCTION DE LA FORCE.

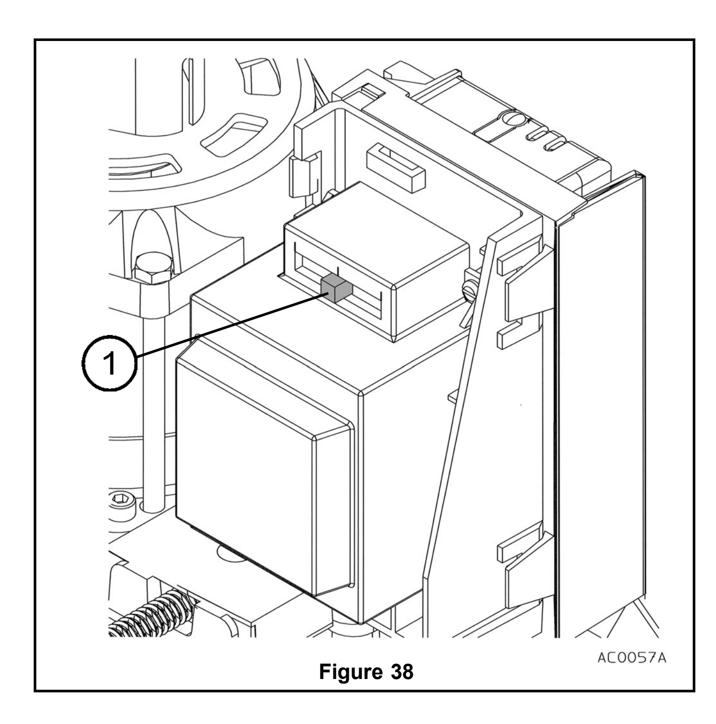


Figure 38

ATTENTION: en cas de modification de la force, répéter la procédure REGLAGE DE LA VITESSE.

6.4 IDENTIFICATION DE LA COMMANDE RADIO

6.4.1 MODE D'ENREGISTREMENT DU RÉCEPTEUR RADIO

Le récepteur présente deux canaux radio programmés:
1. le canal 1 est assigné à la commande PIETON.
2. le canal 2 est assigné à la commande PAS.

Le récepteur (fig. 39) présente une touche (T) et deux Leds (A et B).
a) En appuyant une fois sur la touche T, le premier signal lumineux (A) s'allume puis se prépare à l'identification du canal 1.
b) En appuyant sur la touche T une deuxième fois, le deuxième signal lumineux (B) s'allume puis se prépare à l'identification du canal 2.
c) En appuyant sur la touche T une troisième fois, on sort de l'identification.

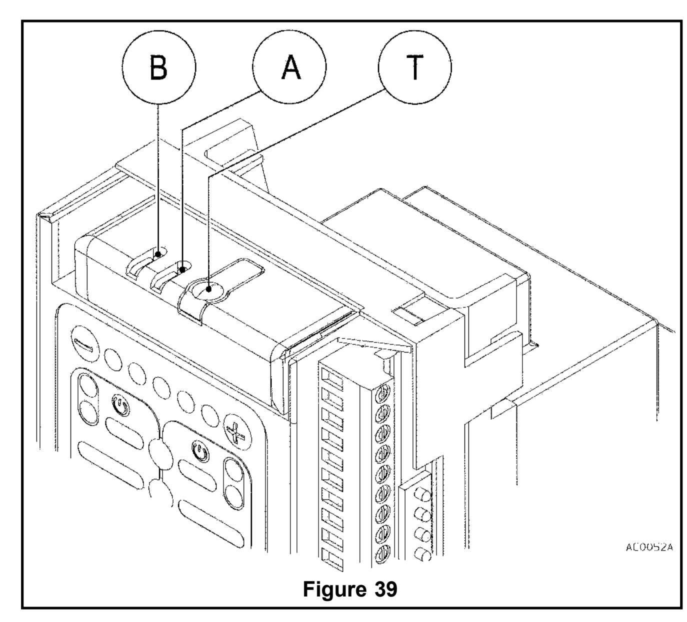


Figure 39

6.4.2 ENREGISTREMENT DES ÉMETTEURS

Définir la touche de l'émetteur assignée au canal 1 et au canal 2.
a) Pour assigner une touche de l'émetteur au canal 1 (PIETON), presser la touche lorsque le signal lumineux A (fig. 39) est allumé. L'opération est validée lorsque le led s'allume et s'éteint. afin de mettre en évidence qu'il s'agit de la phase d'identification, le signal lumineux s'allume et s'éteint.
b) Suivre la même procédure en ce qui concerne le canal 2 (Pas à pas)
c) Pour enregistrer plusieurs émetteurs sur le même canal du récepteur, sélectionner le canal demandé (signaux lumineux A ou B allumés) et appuyer sur la touche requise des émetteurs.

6.4.3 EFFACEMENT INTÉGRAL DE LA MÉMOIRE DU RÉCEPTEUR RADIO

a) Garder le doigt appuyé sur la touche T (fig. 39).
b) Les deux signaux lumineux A et B s'allument
c) Relâcher la touche et au bout de deux secondes, appuyer et relâcher à nouveau : les deux signaux lumineux clignotent pendant quelques secondes en indiquant la remise à zéro de la mémoire.
d) Les paramètres des émetteurs ont été complètement effacés et le récepteur est disponible pour un nouvel enregistrement.

6.4.4 CONTRÔLE DES PARAMÈTRES

La vérification des contrôles à distance est très simple : appuyer sur la touche sélectionnée, vérifier que le signal rouge qui correspond à l'émetteur clignote et que le système automatisé effectue l'action demandée (ce contrôle ne s'effectue pas à la première mise en marche de l'unité de contrôle).

7 ESSAI ET MISE EN SERVICE

- **Seul un TECHNICIEN COMPETENT, dirigé et contrôlé par le TECHNICIEN PROFESSIONNEL PREPOSE A L'INSTALLATION, doit se charger de l'essai et de la mise en service de l'automatisme. C'est à la personne qui va effectuer l'essai et mettre en service l'automatisme de définir les tests prévus en fonction des risques et de vérifier la conformité du système avec les règlements, lois et normes, particulièrement la norme EN 12445 qui spécifie les méthodes d'essai et de contrôle des l'automatismes pour portails ainsi que la norme EN 12453 qui donne des précisions sur les performances de sécurité d'emploi.**
- Les phases d'essai et de mise en service sont les phases les plus importantes de l'installation de l'automatisme, afin de garantir une sécurité d'emploi optimale.
- Il est également possible d'utiliser les contrôles et les procédures utilisées pendant l'essai au cours des contrôles périodiques de l'automatisme et de ses dispositifs.
- L'automatisme n'est mis en service que lorsqu'un réglage de force qui n'est pas dangereuse a été programmée. Le réglage de force doit être réglée selon une valeur minimale qui exclut tout risque de blessure pendant la phase de fermeture (voir chap. MESURE ET REGLAGE DE LA FORCE).
- Régler les forces maximales comme prévu par la norme EN 12445.
- Ne jamais toucher le portail et ses parties mobiles lorsqu'il est en mouvement.
- Lorsque le portail est en mouvement, garder une certaine distance de sécurité : ne passer à travers le passage que lorsque le portail est complètement ouvert et arrêté.
- Interrompre immédiatement l'emploi du système automatisé en cas de fonctionnement non conforme (bruit, mouvement à secousses, etc.): le non respect de ces instructions peut engendrer des dangers graves, des risques de blessures et/ou des dommages au portail et au système automatisé.
- Il est important de se rappeler que le portail en mouvement comporte les risques résiduels suivants:
  a) Impact et déformation du bord principal de fermeture;
  b) Impact et déformation de la zone d'ouverture;
  c) Cisaillement entre la porte coulissante et les parties fixes du rail et du support pendant le mouvement;
  d) Risques mécaniques dépendants du mouvement.

7.1 ESSAI

Pendant l'essai, vérifier que la force d'impact du portail a été mesurée comme prévu dans les normes EN 12445 et EN 12453.

- **Vérifier que le système automatisé est réglé correctement et que les systèmes de protection et de déverrouillage fonctionnent correctement.**
- **Vérifier que les instructions spécifiées dans le chap. PRESCRIPTIONS ET CONSIGNES DE SECURITE et PRESCRIPTIONS ET CONSIGNES POUR L'INSTALLATION ont été suivies**
- A l'aide du sélecteur à clé ou du contrôle à distance, effectuer les essais d'ouverture et de fermeture du portail et vérifier que chaque mouvement correspond à ce qui a été programmé au niveau de l'unité de contrôle. Répéter les essais jusqu'à l'obtention d'un fonctionnement correct.
- Vérifier que les huit signaux lumineux rouges (de L7 à L14 fig. 34) au niveau de la boîte à bornes verticale de l'unité de contrôle s'allument lorsque le contact externe du dispositif spécifique est fermé, indiquant que le portail est en marche.
- Vérifier que le signal lumineux 8 ou 9 du clavier (fig. 37) signale que la fin de course a été atteinte.
- En ce qui concerne le contrôle des photocellules, vérifier en particulier qu'il n'y a aucune interférence avec les autres dispositifs, faire passer un tube cylindrique de 5 cm de diamètre et de 30 cm de long à travers l'axe optique qui relie les deux photocellules. Effectuer l'essai près du transmetteur, et ensuite près du récepteur et enfin à mi-chemin entre les deux.
- Dans les trois cas, le dispositif doit fonctionner en passant de l'état actif à l'état d'alarme et vice versa, provoquant l'action prévue par l'unité de contrôle: par ex. pendant la fermeture, il faut qu'il y ait une inversion du mouvement.
- Effectuer l'essai de fonctionnement au niveau des photocellules prévu par la norme EN 12445 p. 4.1.1.6. Les résultats doivent être conformes à ce qui est prévu dans la norme EN 12453 p. 5.1.1.6.

ATTENTION: lorsque l'automatisme a été essayé, NE PLUS modifier les paramètres programmés. En cas de changement des réglages (par ex. modification de la valeur limiteur de couple), répéter les essais prévus et conformément à la norme.

7.2 MISE EN SERVICE

La mise en service n'est possible qu'au terme de tous les contrôles prévus dans le chap. ESSAI. Aucune mise en service n'est autorisée dans des conditions précaires ou provisoires.

a) Préparer le dossier technique de l'automatisme qui doit prévoir au minimum:
   - Plan général mécanique et électrique
   - Analyse des risques et solutions adoptées pour les éliminer ou les réduire ;
   - Modes d'emploi de chaque dispositif ;
   - Liste des pièces utilisées ;
   - Mode d'emploi et CONSIGNES d'emploi du propriétaire ;
   - Dossier d'entretien de l'installation ;
   - Déclaration CEE de conformité de l'installation.

b) Fixer une plaque de marquage CE au portail qui indique les informations suivantes:
   - Nom et adresse du responsable de la mise en service,
   - Type d'automatisme,
   - Modèle,
   - Numéro de série,
   - Année d'installation
   - Marquage CE.

c) Remplir et remettre au propriétaire de l'automatisme la déclaration de conformité

d) Remettre au propriétaire de l'automatisme un dossier d'entretien. (EN 12635 p. 5.3 e 5.4).

e) Effectuer et remettre au propriétaire l'automatisme un dossier d'entretien et des améliorations (EN 12635 p. 5.3).

f) Remettre au propriétaire de l'automatisme le document qui résume les prescriptions relatives à l'entretien des dispositifs du système automatisé. (EN 12635 p. 5.3 e 5.5).

g) Avant la mise en service de l'automatisme, informer d'une manière exhaustive le propriétaire des risques et des dangers potentiels.

8 REGLAGES ET PROGRAMMATIONS AVANCES

8.1 CLAVIER DE PROGRAMMATION

Pour toutes les descriptions suivantes, se référer à la fig. 40.

- Afin de sélectionner et d’activer une des deux zones du clavier (droite bleue claire – gauche jaune), appuyer sur une des deux touches **<CLAVIER GAUCHE> (A)** ou **<LAVIER DROIT> (B).**
- Au moment de la mise en marche de la zone désirée, les deux signaux lumineux (6 - 8 ou 7 - 9) qui correspondent à la zone choisie clignotent alternativement.
- La désactivation du clavier est automatique au bout d’un certain laps de temps sans action sur les touches du clavier sélectionné.

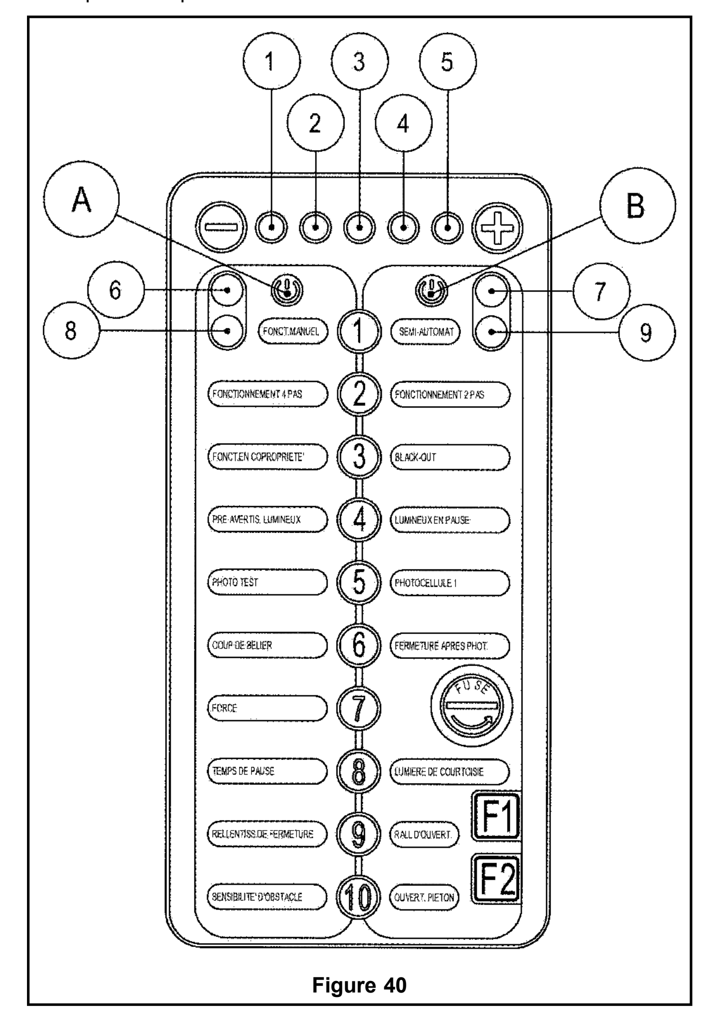


Figure 40

8.1.1 REMISE À ZÉRO TOTALE DE L’UNITÉ DE CONTRÔLE

Il est possible d’annuler les réglages de la direction du mouvement, de la course et de la vitesse, en revenant à la configuration initiale par défaut décrite dans le tab. 8.

a) Appuyer sur la touche <-> et activer la fonction en actionnant la porte de déverrouillage (ouvrir et fermer la porte)
b) Au bout de quelques secondes, les leds <**1**>, <**2**>, <**3**>, <**4**> e <**5**> s’allument;
c) Relâcher la touche afin de terminer la remise à zéro;
d) Ensuite, les 2 leds rouges (8 et 9) commencent à clignoter.

8.1.2 REMISE À ZÉRO DE LA COURSE DU PORTAIL

Il est possible de remettre à zéro les valeurs de la longueur de la course et de la vitesse de référence ainsi que le mode automatique. Toutes les autres programmations restent enregistrées.

a) Appuyer sur la touche <+> et activer la fonction en actionnant la porte de déverrouillage (ouvrir et fermer la porte);
b) Au bout de quelques secondes, les leds <**1**>, <**2**> s’allument;
c) Relâcher la touche afin de terminer la remise à zéro.

8.1.3 FONCTIONS PRÉ-PROGRAMMÉES F1 ET F2

Les paramètres de l’unité de contrôle peuvent être programmés individuellement comme spécifié dans les paragraphes suivants. Deux programmations standards sont disponibles, dont les configurations sont définies dans le tab. 8.
Afin d’activer la programmation, appuyer sur la touche <**CLAVIER DROIT**> **(B)** puis sur la touche <**F1**> ou <**F2**> ; continuer à appuyer jusqu’à ce que les leds (7 ou 9) ne clignotent plus pendant un instant.

8.1.4 MODE HOMME MORT (MANUEL)

- Toutes les commandes sont effectuées en maintenant la touche de commande enfoncée
- Pour afficher son état, appuyer sur la touche <**CLAVIER GAUCHE**> **(A)** puis sur la touche <**1**>: le mode est activé si la led vert 6 est allumé, tandis qu’il est désactivé si c’est le led rouge 8 qui est allumé.
- Pour l’activer, appuyer sur la touche <**CLAVIER GAUCHE**> **(A)**.

8.2 MODE AUTOMATIQUE

Le mode <**AUTOMATIQUE**> prévoit 4 fonctionnements différents:

1) Semi-automatique
2) AutomatiQUE 2 pas (Fonctionnement 2 pas)
3) AutomatiQUE 4 pas (Fonctionnement 4 pas)
4) COPROPRIETE

Note: la sélection d’un mode exclut les autres (y compris le mode manuel).
Au niveau de l’affichage de l’état, un mode est activé si le led verte 6 ou 7 est allumé ; il est en revanche désactivé si c’est le led rouge 8 ou 9 qui est allumé.

8.2.1 SEMI-AUTOMATIQUE

Dans le mode <**SEMI-AUTOMATIQUE**>, la fermeture automatique n’est pas activée et toutes les commandes sont effectuées par l’usager à l’aide de l’émetteur, du contact à clef ou du clavier à code.

- Pour afficher son état, appuyer sur la touche <**CLAVIER DROIT**> **(B)** puis sur la touche <**1**>:.
- Pour l’activer, appuyer sur la touche <**CLAVIER DROIT**>**(B)**.

8.2.2 AUTOMATIQUE À 2 PAS (FONCTIONNEMENT 2 PAS)

Dans le mode <**AUTOMATIQUE 2 PAS (FONCTIONNEMENT 2 PAS)**>, la fermeture automatique est activée. Toutes les commandes effectuées par l’usager à l’aide de l’émetteur, du contact à clef ou du clavier à code sont des commandes sans possibilité de stop, c’est-à-dire que si pendant la phase d’ouverture, l’usager donne un ordre, le portail s’arrête et repart immédiatement en fermeture.
Ex. 1 – OUVERT 2 – FERME.

- Pour afficher son état, appuyer sur la touche <**CLAVIER DROIT**> **(B)** puis sur la touche <**2**>:.
- Pour l’activer, appuyer sur la touche <**CLAVIER DROIT**>**(B)**.

Tab. 8: paramètres programmés par défaut, en F1 et F2

Fonction	Paramètres par défaut	Paramètres programmés F1	Paramètres programmés F2
Homme mort (manuel)	ON	OFF	OFF
Semi-automatique	OFF	OFF	OFF
Automatique 2 pas (Fonctionnement 2 pas)	OFF	OFF	OFF
Automatique 4 pas (Fonctionnement 4 pas)	OFF	ON	OFF
Copropriété	OFF	OFF	ON
Black-out	OFF	ON	ON
Pré-clignotement	OFF	OFF	ON
Clignotant en pause (Lumineux en pause)	OFF	OFF	ON
Photo test	OFF	ON	ON
Photo 1	OFF	ON	OFF
Coup de bélier	OFF	OFF	OFF
Fermeture après photocellule	OFF	ON	OFF
Force	OFF	Valeur qu'il n'est pas possible de modifier avec les touches "F1" ou "F2"	
Temps de pause	OFF	80 sec.	60 sec.
Lumière de courtoisie	OFF	OFF	OFF
Décélération (ralentissement) fermeture	Max	Max	Max
Décélération (ralentissement) ouverture	Max	Min	Min
Sensibilité d'obstacle(Arrët sur obstacle)	Moyenne (3 signaux lumineux sur 5)	Valeur qu'il n'est pas possible de modifier avec les touches "F1" ou "F2"	
Ouverture piéton	Min	Min	Min

8.2.3 AUTOMATIQUE 4 PAS (FONCTIONNEMENT 4 PAS)

Dans le mode <**AUTOMATIQUE 4 PAS (FONCTIONNEMENT 4 PAS)**>, la fermeture automatique est activée. Toutes les commandes effectuées par l'usager à l'aide de l'émetteur, du contact à clef ou du clavier à code sont des commandes avec possibilité de stop, c'est-à-dire que si pendant la phase d'ouverture l'usager donne un ordre, le portail s'arrête et pour le faire redémarrer, il faut donner un nouvel ordre qui sera obligatoirement une fermeture.
Ex. 1 – OUVERT 2 – ARRET 3 – FERME

- Pour afficher son état, appuyer sur la touche <**CLAVIER GAUCHE**>**(A)** puis sur la touche <**2**>:.
- Pour l'activer, appuyer sur la touche <**CLAVIER GAUCHE**>**(A)**.

8.2.4 COPROPRIÉTÉ

Dans le mode <**COPROPRIETE**>, la fermeture automatique est activée. Le seul ordre qu'il est possible de donner est <**OUVERT**>. Après avoir effectué la commande <**OUVERT**>, toutes les opérations sont automatiques et font référence aux paramètres programmés. La fermeture a lieu uniquement de façon automatique.

- Pour afficher son état, appuyer sur la touche <**CLAVIER GAUCHE**> **(A)**puis sur la touche <**3**>:
- Pour l'activer, appuyer sur la touche <**CLAVIER GAUCHE**> **(A)**.

8.3 FONCTIONS ON/OFF

Fonctions <BLACK-OUT>, <PRE-CLIGNOTEMENT (PREMIER AVERTISSEMENT LUMINEUX)>, <CLIGNOTEMENT EN PAUSE (LUMINEUX EN PAUSE)>, <PHOTO TEST>, <PHOTO 1>, <FERMETURE APRES PHOTO>, <COUP DE BELIER>.

Toutes ces fonctions doivent être activées par un sélecteur. Après avoir choisi la zone du clavier sur laquelle intervenir, choisir la fonction à programmer.

La programmation introduite au niveau de la fonction est affichée de la façon suivante:

- Led vert (6 ou 7) allumé: fonction programmée en mode <**ON**>.
- Led rouge (8 ou 9) allumé: fonction programmée en mode <**OFF**>.

En appuyant sur la touche <**CLAVIER GAUCHE**>**(A)** ou <**CLAVIER DROIT**>**(B)**, l'état de la sélection OFF/ON est inversé.

8.3.1 BLACK-OUT

La fonction <**BLACK-OUT**> défini le premier mouvement qu'effectuera le portail après une coupure d'électricité.

Pour sélectionner le mode de redémarrage, appuyer sur la touche <**CLAVIER DROIT**> **(B)** puis sur la touche <**3**>.

Les leds (7 et 9) affichent ainsi l'état:

- Led vert (7) allumé: fonction programmée en mode <**ON**>. Après le retour de la tension dans un mode qui prévoit la fermeture automatique, il attend le temps de pause programmé, réalise un pré-clignotement et active la recherche du fin de course de fermeture à basse vitesse.
- Led rouge (9) allumé: fonction programmée en mode <**OFF**>. La première commande de recherche de fin de course de fermeture correspond à la première commande effectuée par l'usager.

En appuyant sur la touche <**CLAVIER DROIT**> **(B)**, il est possible d'inverser l'état de la sélection OFF/ON.

8.3.2 PRE-CLIGNOTEMENT (PREMIER AVERTISSEMENT LUMINEUX)

La fonction **< PRE-CLIGNOTEMENT (PREMIER AVERTISSEMENT LUMINEUX)>** active le clignotant avant le démarrage du cycle de fermeture ou d'ouverture.

Pour sélectionner la fonction, appuyer sur la touche <**CLAVIER GAUCHE**> **(A),** puis sur la touche <**4**>.

Les leds (6 et 8) affichent ainsi l'état:

- Led vert (6) allumé: fonction programmée en mode <**ON**>. Après la commande fermer ou ouvrir, le premier avertissement lumineux est activé pendant quelques secondes puis c'est l'ouverture ou la fermeture du portail qui est activée.
- Led rouge (8) allumé: fonction programmée en mode <**OFF**>. Le dispositif de signal clignotant ne s'active que pendant l'ouverture ou la fermeture du portail sans premier avertissement lumineux.

En appuyant sur la touche <**CLAVIER GAUCHE**> **(A)**, il est possible d'inverser l'état de la sélection OFF/ON.

8.3.3 CLIGNOTANT EN PAUSE (LUMINEUX EN PAUSE)

La fonction **< CLIGNOTANT (LUMINEUX EN PAUSE)>** active le signal lumineux pendant la pause avant le démarrage du cycle de fermeture automatique.

Pour sélectionner la fonction, appuyer sur la touche <**CLAVIER DROIT**>**(B),** puis sur la touche <**4**>.

Les leds (7 et 9) affichent ainsi l'état:

- Led vert (7) allumé: fonction programmée en mode <**ON**>. Le lumineux clignote pendant la phase d'attente pour la fermeture automatique du portail
- Led rouge (9) allumé: fonction programmée en mode <**OFF**>. Fonction non activée.

En appuyant sur la touche <**CLAVIER DROIT**>**(B)**, il est possible d'inverser l'état de la sélection OFF/ON.

8.3.4 PHOTO TEST

La fonction <**PHOTO TEST**> active la fonction d'essai des photocellules sur l'installation lorsque le portail est arrêté en position ouverte ou fermée. Un tel essai est réalisé automatiquement par l'unité de contrôle au terme du cycle d'ouverture et de fermeture.

Pour sélectionner la fonction, appuyer sur la touche <**CLAVIER GAUCHE**>**(A),** puis sur la touche <**5**>.

Les leds (6 et 8) affichent ainsi l'état:

- Led vert (6) allumé: fonction programmée en mode <**ON**>. Fonction activée, pendant l'ouverture ou la fermeture, l'unité de contrôle effectue un test
- Led rouge (8) allumé: fonction programmée en mode <**OFF**>. Fonction non activée.

En appuyant sur la touche <**CLAVIER GAUCHE**> **(A),**il est possible d'inverser l'état de la sélection OFF/ON.

L'essai est sélectif et n'est réalisé que sur les photocellules sélectionnées.
Les applications peuvent être: PHOTO; PHOTO et PHOTO 1; PHOTO, PHOTO 1 et PHOTO 2.

Afin de programmer l'essai des photocellules installées, après avoir sélectionné la fonction <**PHOTO TEST**>, utiliser les touches<**+**> ou <**-**>. En appuyant sur ces touches, les leds sur la barre supérieure s'allument (de 1 à 5):

- Led 1 allumé: l'essai est activé sur PHOTO.
- Leds 1 et 2 allumés: l'essai est activé sur PHOTO et PHOTO 1.
- leds 1, 2 et 3 allumés: l'essai est activé sur PHOTO, PHOTO 1 et PHOTO 2.

ATTENTION: il est important de programmer correctement le <PHOTO TEST> afin d'éviter de tester des photocellules qui sont absentes et que le l'unité de contrôle signalerait comme une anomalie.

8.3.5 PHOTO 1

La fonction <**PHOTO 1**> permet de programmer la photocellule interne pendant les phases d'ouverture et de fermeture.

Pour sélectionner la fonction, appuyer sur la touche <**CLAVIER DROIT**>**(B),** et ensuite sur la touche <**5**>.

Les leds (7 et 9) affichent ainsi l'état:

- Led vert (7) allumé: fonction programmée en mode <**ON**>. Si pendant la phase d'ouverture ou de fermeture le faisceau de la photocellule interne est interrompu, le portail s'arrête. Le mouvement redémarre lorsque la photocellule est libre
- Led (9) allumé: fonction programmée en mode <**OFF**>. Pendant la phase d'ouverture, il ne se met pas en marche. Pendant la phase de fermeture, il détermine l'inversion du mouvement du portail jusqu'à l'ouverture.

En appuyant sur la touche <**CLAVIER DROIT**>**(B),** il est possible d'inverser l'état de la sélection OFF/ON.

8.3.6 FERMETURE APRES PHOTO

La fonction <**FERMETURE APRES PHOTO**> active la fermeture automatique du portail lors du franchissement du faisceau de la photocellule externe.

Pour sélectionner la fonction, appuyer sur la touche <**CLAVIER DROIT**>**(B),** puis sur la touche <**6**>.

Les leds (7 et 9) affichent ainsi l'état:

- Led vert (7) allumé: fonction programmée en mode <**ON**>. Après l'interruption du faisceau lumineux de la photocellule externe et un temps d'attente de quelques secondes, le portail se ferme automatiquement. Lorsque le portail est ouvert, il enregistre une commande de fermeture générée par la photocellule.
- Led (9) allumé: fonction programmée en mode <**OFF**>. Fonction non activée.

En appuyant sur la touche <**CLAVIER DROIT**>**(B),** il est possible d'inverser l'état de la sélection OFF/ON.

8.3.7 FONCTION COUP DE BELIER

La fonction <**COUP DE BELIER**> donne un ordre de fermeture pendant un temps programmable au portail avant l'ouverture afin de débloquer une éventuelle serrure électrique.

Pour sélectionner la fonction, appuyer sur la touche <**CLAVIER GAUCHE**>**(A),** puis sur la touche <**6**>

Les leds (6 et 8) affichent ainsi l'état:

- Led vert (6) allumé: fonction programmée en mode <**ON**>. Après avoir donné un ordre d'ouverture, une impulsion de fermeture est accomplie pendant le temps programmé.
- Led rouge (8) allumé: fonction programmée en mode <**OFF**>. Fonction non activée.

En appuyant sur la touche <**CLAVIER GAUCHE**>**(A),** il est possible d'inverser l'état de la sélection OFF/ON.

La variation du temps programmé est effectuée à l'aide des touches <+> o <-> et la valeur est affichée sur la barre des 5 leds horizontaux (de 1 à 5) (1 signal lumineux = temps minimum ; 5 signaux lumineux = temps maximum).

Lorsque la fonction est activée, le led supérieur vert (6) est allumé ; lorsque la fonction est désactivé c'est le led inférieur rouge qui est activé (8).

Tab. 9: correspondance entre le nombre de leds allumés et le temps programmé

Led	Valeur
Aucun led allumé	Fonction non activée
led 1	Temps de bélier minimum
Leds 1 et 2	
Leds 1, 2 et 3	
Leds 1, 2, 3 et 4	
leds 1, 2, 3, 4 et 5	Temps de bélier maximum

8.4 FONCTIONS PROGRESSIVES

Fonctions progressives <**FORCE**>, <**TEMPS DE PAUSE**>, <**LUMIERE DE COURTOISIE**>, < **DÉCÉLÉRATION (RALENTISSEMENT) FERMETURE**>, < **DÉCÉLÉRATION (RALENTISSEMENT) OUVERTURE**>, <**SENSIBILITE D'OBSTACLES**>, <**OUVERTURE PIETONS**>.

Il est possible de programmer toutes ces fonctions à l'aide des touches <+> ou <-> et la valeur est affichée sur la barre des leds horizontaux (de 1 à 5).

1 signal lumineux = valeur minimum; 5 signaux lumineux = valeur maximum

8.4.1 FONCTION FORCE

La fonction <**FORCE**> permet de régler la tension d'alimentation du moteur et par conséquent la poussée du système automatisé.

- Le réglage de la tension est effectué directement par l'autotransformateur à travers le curseur prévu (fig. 38).
- Le déplacer vers des valeurs inférieures sur l'échelle lorsqu'il faut diminuer la poussée. Le déplacer vers des valeurs supérieures s'il faut augmenter la poussée.
- Il est possible d'intervenir sur le réglage de la force en fin de course (décélération (RALENTISSEMENT)) l'aide du clavier suivant ce qui suit.
    a) Afin de programmer la valeur, appuyer sur la touche (A) <**CLAVIER GAUCHE**> **(A),** et après sur la touche <**7**>.
    b) A l'aide des touches <**+**> ou **<->,** régler la valeur en se référant à l'allumage des leds (de 1 à 5) Tab 10.

Tab. 10: correspondance entre le nombre de leds allumés et la force du moto-réducteur au moment de la décélération

Led	Valeur
Led 1	Minimum
Leds 1 et 2	
Leds 1, 2 et 3	
Leds 1, 2, 3 et 4	
Leds 1, 2, 3, 4 et 5	Maximum

8.4.2 FONCTION TEMPS DE PAUSE

Cette fonction permet de régler le temps de pause entre l'arrêt en position complètement ouvert et la fermeture automatique.

- Afin de programmer la valeur, appuyer sur la touche <**CLAVIER GAUCHE**>**(A),** et après sur la touche <**8**>.
- A l'aide des touches **<+>** ou **<->** régler la valeur en se référant à l'indication affichée à l'allumage des leds horizontaux. La valeur minimum est de 20 secondes.
- Lorsque la fonction est activée, le led supérieur vert <**ON**> (6) s'allume ; lorsque la fonction n'est pas activée, c'est le led inférieur rouge <**OFF**> (8) qui s'allume.

Tab. 11: correspondance entre le nombre de leds allumés et le temps de pause

Led	Valeur
Aucun Led allumé	Fonction non activée
Led 1	20 s
Leds 1 et 2	40 s
Leds 1, 2 et 3	60 s
Leds 1, 2, 3 et 4	80 s
Leds 1, 2, 3, 4 et 5	100 s

8.4.3 FONCTION LUMIERE DE COURTOISIE

Cette fonction permet de régler la durée du temps d'allumage de la lumière de courtoisie.

- Afin de programmer la valeur, appuyer sur la touche <**CLAVIER DROIT**>**(B),** et après sur la touche <**8**>.
- A l'aide des touches **<+>** ou **<->** régler la valeur en se référant à l'indication affichée à l'allumage des **leds** horizontaux (de 1 à 5).
- Lorsque la fonction est activée, le led supérieur verte <**ON**> (7) s'allume ; lorsque la fonction n'est pas activée, c'est le led inférieur rouge <**OFF**> (9) qui s'allume.

Tab. 12: correspondance entre le nombre de leds allumés et le temps lumière

Led	Valeur
Aucun Led allumé	Fonction non activée
Led 1	20 s
Leds 1 et 2	40 s
Leds 1, 2 et 3	60 s
Leds 1, 2, 3 et 4	80 s
Leds 1, 2, 3, 4 et 5	100 s

8.4.4 FONCTION DÉCÉLÉRATION (RALENTISSEMENT) FERMETURE

Cette fonction permet de régler la durée de la décélération couverte par le portail pendant la fermeture.

- Afin de programmer la valeur, appuyer sur la touche <**CLAVIER GAUCHE**> **(A),**et après sur la touche <**9**>.
- A l'aide des touches **<+>** ou **<->** régler la valeur en se référant à l'indication affichée à l'allumage leds horizontaux (de 1 à 5).
- La valeur maximale (5 leds) correspond à 20% de la course effective ; chaque signal lumineux réduit de 4% la valeur maximale.
- Il est possible d'exclure cette fonction en appuyant sur la touche <-> jusqu'à ce que les 5 leds s'éteignent.
- Lorsque la fonction est activée, le led supérieur vert <**ON**> (6) s'allume ; lorsque la fonction n'est pas activée, c'est le led inférieur rouge <**OFF**> (8) qui s'allume.

Tab. 13: correspondance entre le nombre de leds allumés et la décélération (RALENTISSEMENT) à la fermeture

Led	Valeur
Aucun Led allumé	Fonction non activée
Led 1	4 % de la course
Leds 1 et 2	8 % de la course
Leds 1, 2 et 3	12 % de la course
Leds 1, 2, 3 et 4	16 % de la course
Leds 1, 2, 3, 4 et 5	20 % de la course

8.4.5 FONCTION DÉCÉLÉRATION (RALENTISSEMENT) OUVERTURE

Cette fonction permet de régler la durée de la décélération couverte par le portail pendant la décélération.

- Afin de programmer la valeur, appuyer sur la touche <**CLAVIER DROIT**> **(B),**et après sur la touche <**9**>.
- A l'aide des touches **<+>** ou **<->** régler la valeur en se référant à l'indication affichée à l'allumage leds horizontaux (de 1 à 5).
- La valeur maximale (5 leds) correspond à 20% de la course effective, chaque signal lumineux réduit de 4% la valeur maximale.
- Il est possible d'exclure cette fonction en appuyant sur la touche <-> jusqu'à ce que les 5 leds s'éteignent.
- Lorsque la fonction est activée, le led supérieur vert <**ON**> (6) s'allume ; lorsque la fonction n'est pas activée, c'est le led inférieur rouge <**OFF**> (8) qui s'allume

Tab. 14: correspondance entre le nombre de leds allumés et la décélération (RALENTISSEMENT) ouverture

Led	Valeur
Aucun Led allumé	Fonction non activée
Led 1	4 % de la course
Leds 1 et 2	8 % de la course
Leds 1, 2 et 3	12 % de la course
Leds 1, 2, 3 et 4	16 % de la course
Leds 1, 2, 3, 4 et 5	20 % de la course

8.4.6 FONCTION ARRËT SUR OBSTACLE (SENSIBILITÉ D'OBSTACLE)

Cette fonction assure la détection de la présence d'un obstacle. La valeur est calculée sur la base des mesures calculées pendant la programmation automatique des courses et de la vitesse.

- Afin de programmer la valeur, appuyer sur la touche <**CLAVIER GAUCHE**>**(A),** et après sur la touche <**10**>..
- A l'aide des touches <**+**> ou **<->** régler la valeur en se référant à l'indication affichée à l'allumage des leds horizontaux (de 1 à 5).
- La valeur programmée est en pourcentage sur la base des valeurs détectées au moment de la programmation automatique.
- Si, pendant l'ouverture, le dispositif de détection des obstacles se met en marche, le portail s'arrête. Si le fonctionnement a lieu pendant la phase de fermeture, le portail s'arrête et repart jusqu'à l'ouverture totale. Dans les deux cas, pendant la détection de l'obstacle, toute la barre de leds horizontaux (de 1 à 5) s'allume temporairement au moment de la détection.

8.4.7 FONCTION OUVERTURE PIETONS

Cette fonction permet de régler l'espace d'ouverture minimum afin de garantir le passage piéton du portail.

- Afin de programmer la valeur, appuyer sur la touche <**CLAVIER DROIT**>**(B)** et après sur la touche <**10**>.
- A l'aide des touches <**+**> ou <**-**> régler la valeur en se référant à l'indication affichée à l'allumage des leds horizontaux (de 1 à 5).
- La valeur programmée est en pourcentage sur la base de la course d'ouverture du portail.
- Lorsque la fonction est activée, le led supérieur vert <**ON**> (6) s'allume ; lorsque la fonction n'est pas activée, c'est le led inférieur rouge <**OFF**> (8) qui s'allume.

Tab. 15: correspondance entre le nombre leds allumés et la largeur de l'ouverture

Led	Valeur
Aucun Led allumé	Fonction non activée
Led 1	20 % de la course
Leds 1 et 2	40 % de la course
Leds 1, 2 et 3	60 % de la course
Leds 1, 2, 3 et 4	80 % de la course
Leds 1, 2, 3, 4 et 5	100 % de la course

8.5 FUSIBLES

8.5.1 FUSIBLE AVANT

Le fusible avant (fig. 41) est le fusible relatif à l'alimentation primaire, à 230 volt, et protège l'autotransformateur, les circuits des lampes externes et du moteur.

Caractéristiques techniques: fusible 5x20 T3.15A, certification IEC 60127 ou EN 60127.

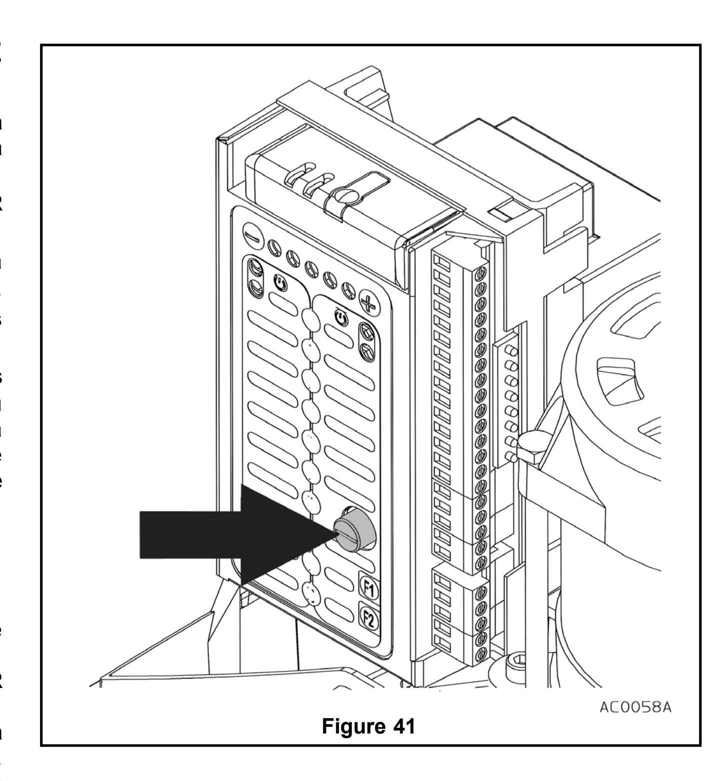


Figure 41

8.5.2 FUSIBLE CARTE ÉLECTRONIQUE

Deux fusibles internes protège la carte électronique : le premier protège l'alimentation de la carte électronique elle même ; le deuxième protège l'alimentation des auxiliaires, c'est-à-dire les photocellules, la serrure électrique, le témoin et tout autre dispositif alimenté à travers cette ligne dans les limites prévues.

ATTENTION: Toute intervention sur les fusibles fiche est interdite.

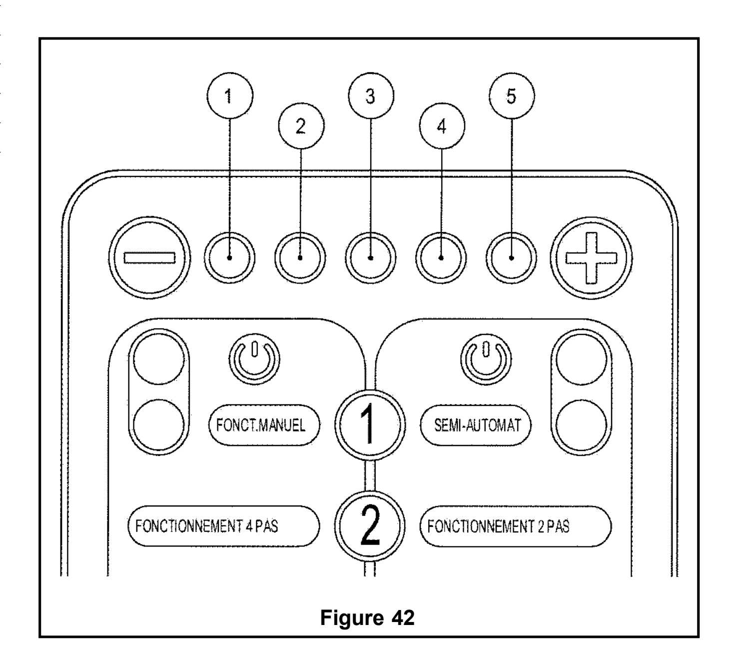


Figure 42

9 DIAGNOSTIC

Ce chapitre résume les problèmes les plus fréquents et propose des solutions pour les éliminer. Dans certains cas, ces opérations devront être réalisées par un technicien professionnel préposé à l'installation. Se conformer absolument à ces indications afin d'éviter d'être exposé à des risques sérieux.

9.1 ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT SIGNALÉES PAR L'UNITÉ DE CONTRÔLE

Les anomalies de fonctionnement détectées par l'unité de contrôle sont signalées à travers l'allumage des 5 leds de la barre d'affichage (de 1 à 5 fig. 42) selon une combinaison bien déterminée.

L'unité de contrôle signale la présence d'anomalies par l'intermédiaire du clignotant extérieur sous forme de clignotements spécifiques : trois clignotants et une pause, si le moteur est en marche.

9.2 REMPLACEMENT DU FUSIBLE AVANT

Si le système automatisé, bien que branché, ne fonctionne pas, vérifier le fusible avant de l'unité de contrôle au niveau du moto-réducteur. C'est un TECHNICIEN PROFESSIONNEL PREPOSE A L'INSTALLATION qui doit se charger d'une telle opération.
Avant de remplacer le fusible, bien comprendre les raisons qui ont provoqué une telle interruption ; puis insérer le nouveau fusible au niveau du porte-fusible

a) Sectionner la ligne de branchement technique
b) Dévisser et retirer le couvercle du moto-réducteur (1 fig. 26).
c) Appuyer en tournant à gauche le couvercle du porte-fusible (fig. 41).
d) Retirer le fusible et le remplacer.
e) Fixer le couvercle sur le fusible et refermer en appuyant et en le tournant à droite.

Utiliser un fusible semblable qui doit présenter les mêmes caractéristiques que le fusible décrit au chapitre FUSIBLE AVANT. Il doit être certifié IEC 60127 ou EN 60127.

Tab. 16: anomalies détectées par l'unité de contrôle

Anomalie	Signal (n° des leds allumés)	Description	Fonctionnement	Eventuelle solution
Fin de course de fermeture	2	Le système reçoit le signal de fin de course de fermeture/ouverture dans un laps de temps qui ne rentre pas dans l'intervalle attendu ou anticipé ou bien il ne le reçoit pas.	Le contrôle s'effectue en passant à l'état de fonctionnement Homme mort (fonctionnement manuel) vitesse reduite.	Tenter une course (au ralenti et avec commande continue), aller et retour. Refaire une programmation des fins de course et de la vitesse. S'il n'est pas possible de résoudre ce problème, appeler le service technique.
Fin de course d'ouverture	1 - 2			
Encodeur	1 - 3 - 5	L'encodeur continue de compter, et par conséquent à émettre un signal lorsque le système attend que le moteur s'éteigne.	Le contrôle s'effectue en bloquant le système automatisé	Essayer d'autres commandes. Refaire une programmation des fins de course et de la vitesse. S'il n'est pas possible de résoudre ce problème, appeler le service technique.
Obstacle	1 - 2 - 3 - 4 - 5	Le système a détecté la présence d'un obstacle dans sa course en observant une réduction de la vitesse par rapport à la vitesse prévue.	Le contrôle s'effectue au moment de la fermeture par inversion du mouvement, c'est-à-dire en effectuant l'ouverture et la fin de course, il attend un nouveau signal (même en mode copropriété). Si le système est en phase d'ouverture, il s'effectue par une brève inversion du mouvement (3/4 cm) puis s'arrête en attendant de nouvelles commandes.	**Note:** Revoir le réglage de l'arrêt sur obstacle (sensibilité d'obstacle) décrite dans le chap. REGLAGE PROGRAMMATIONS AVANCES.
Photocellule	4 - 5	Le phototest (chap REGLAGE PROGRAMMATIONS AVANCEES) détecte le dysfonctionnement des photocellules	Le contrôle s'effectue en gardant le système en arrêt	Vérifier la programmation du photo test et essayer d'effectuer d'autres commandes. S'il n'est pas possible de résoudre ce problème, appeler le service technique.
Panne individuelle	1 - 2 - 3	Ce point résume différentes situations de fonctionnements incorrects.	Le contrôle s'effectue en transférant le système à une condition de fonctionnement avec commandes continues et vitesse réduite.	**Note:** Dans cette situation, débloquer le système automatisé et appeler le service technique.

Note: S'il n'est pas possible de résoudre le problème, appeler le service technique.

10 PIECES DETACHEES

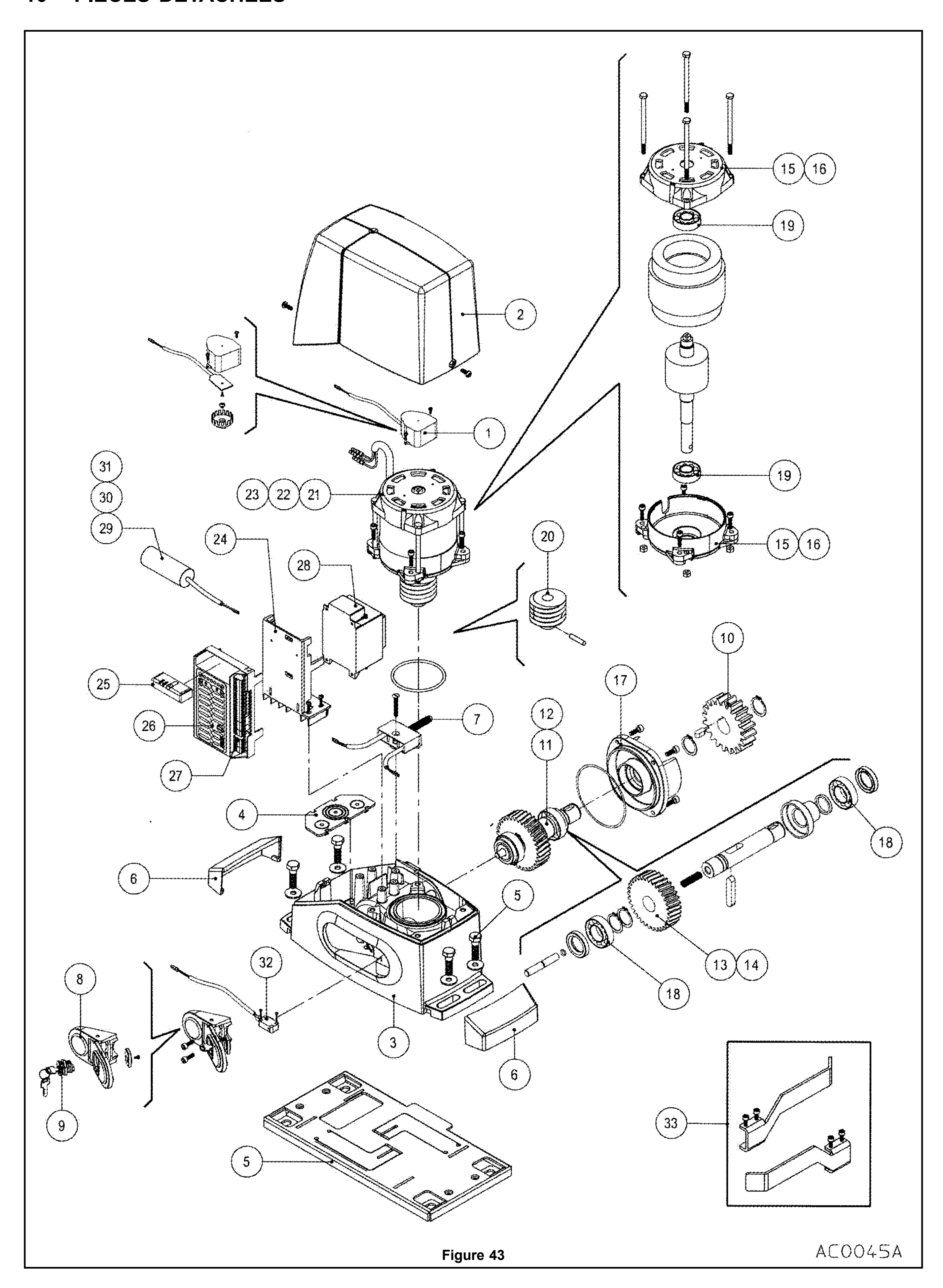


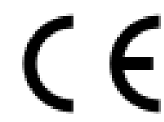
Figure 43

Tab. 17: Liste des pièces détachées

Repère	CODE	DESCRIPTION
1	5RI0010000	ENCODEUR
2	5RI0020000	CAPOT MOTEUR
3	5RI0030000	CARTAIRE MOTEUR
4	3SP1120002	PORTE PRESSE ETOUPE
5	1AM0160000	ACER AACS
6	5RI0260000	COUVERCLE DES PATTES DE FIXATION
7	5RI0050000	INTERRUPTEUR DE FIN DE COURSE
8	5RI0060000	PORTILLON DE DEVEROUILLAGE
9	4NO0520000	BARILLET DU PORTILLON DE DEVEROUILLAGE
10	5RI0070000	PIGNON M4
11	5RI0080000	TRANSMISSION POUR AC4 ET AC6
12	5RI0090000	TRANSMISSION POUR AC8
13	3DE0220000	PIGNON M2,5 Z33 L20 EN FONTE
14	3DE0210000	PIGNON M2,5 Z33 L27 EN NYLON
15	5RI0100000	CALOTTE MOT. COULISSANT AC4 AC6
16	5RI0110000	CALOTTE MOT. COULISSANT AC8
17	5RI0120000	PALIER
18	5RI0270000	ROULEMENT A BILLE 6005-2RS
19	5RI0280000	ROULEMENT A BILLE 6003-2RS
20	5RI0130000	VIS SANS FIN
21	5RI0140000	MOTEUR AC6
22	5RI0150000	MOTEUR AC8
23	5RI0160000	MOTEUR AC4
24	5RI0170000	SUPPORT UNITE DE CONTRÔLE
25	1AR0030000	RÉCEPTEUR RADIO (SKYR2)
26	1AH0010000	AGEM1 boîtier carte électronique
27	1AH0030000	RG1 carte électronique
28	1AB0090000	Autotransformateur RT230
29	4CL0210000	CONDENSATEUR AC6
30	4CL0960000	CONDENSATEUR AC8
31	4CL0940000	CONDENSATEUR AC4
32	5RI0210000	MICRO-INTERRUPTEUR DE SECURITE DU DEVEROUILLAGE
33	5RI0220000	BRIDES FIN DE COURSE

11 DECLARATION CE DE CONFORMITE DU PRODUCTEUR

Déclaration de conformité



selon la Directive 98/37/CE, Annexe II, partie B (déclaration CE de conformité du producteur)

LIFE home integration
Via 1 Maggio, 37
31043 FONTANELLE (TV) – Italie

déclare que le produit suivant:

Moto-réducteur pour portails coulissants ACER
AC4 – AC6 – AC8

est conforme aux principales spécifications prévues dans les directives suivantes:

- Machines 98/37/CE (ancienne 89/392/CEE) modifiée,
- Basse Tension 73/23/CEE modifiée,
- Compatibilité électromagnétique 89/336/CEE modifiée,
- Equipement radio et télécommunication 1999/5/CE modifiée.

est conforme aux normes suivantes:

- EN 12445:2000 — Portes et portails industriels, commerciaux et de garage – Sécurité d'emploi des portes motorisées – Méthodes d'essai.
- EN 12453: — Portes et portails industriels, commerciaux et pour garage – Sécurité d'emploi des portes motorisées – Spécifications
- EN 60204-1:1997 — Sécurité des machines – Equipement électrique des appareils – Partie 1: règles générales.
- EN 60950 — Equipements pour la technologie de l'information – Sécurité – Partie 1 : Spécifications générales
- ETSI EN 301489-3:2001 — Compatibilité électromagnétique pour équipements et dispositifs radio.
- EN 300220-3:2000 — Equipements radio et systèmes – dispositifs à rayon court – Caractéristiques techniques et méthodes d'essai pour les équipements radio à fréquence de 25 à 1000 MHz et puissance jusqu'à 500 mW.

Déclare également qu'aucune mise en service des éléments en question n'est autorisée si l'installation n'a pas été déclarée conforme à la directive 98/37/CE.

Fontanelle 30-09-2004

Nom di signataire: **Faustino Lucchetta**

Titre: **Administrateur Délégué**

Signature:

INSTRUCTIONS ET CONSIGNES D'EMPLOI ET D'ENTRETIEN

Félicitations, vous avez acheté le nouveau produit LIFE home intégration. Le moto-réducteur ACER est un produit haut de gamme, résultat de longues recherches de LIFE home intégration; il représente le niveau le plus avancé en termes de fiabilité, de sécurité et de performance.

ATTENTION: instructions de sécurité importantes. Pour la sécurité des personnes, il est fondamental de se conformer à ces instructions. Garder dans un lieu sûr.

PRESCRIPTIONS ET CONSIGNES DE SECURITE

PRESCRIPTIONS ET CONSIGNES DE SÉCURITÉ

- **Le technicien préposé à l'installation doit analyser les risques présents au niveau du système automatisé et informer l'usager/propriétaire des éventuels risques potentiels. Les risques potentiels sont à préciser par écrit dans ce mode d'emploi.**
- **Le mouvement du portail comporte les risques suivants : impact et déformation du bord principal de fermeture ; impact et déformation au niveau de la zone d'ouverture ; cisaillement entre la porte coulissante et les parties fixes de la coulisse et du support pendant le mouvement ; risques mécaniques liés au mouvement.**
- **Le fabricant n'est pas responsable des dommages ou préjudices dus au non respect des informations relatives à l'emploi et des prescriptions de sécurité ci-jointes.**
- **Le fabricant décline toute responsabilité pour les dommages et pannes qui dépendent du non respect du mode d'emploi.**
- **Garder le mode d'emploi à portée de main, de façon à le consulter rapidement si nécessaire.**
- **Avant d'activer le portail, vérifier qu'une certaine distance de sécurité est respectée.**
- Ne jamais toucher le portail et ses parties mobiles lorsqu'il est en mouvement.
- Lorsque le portail est en mouvement, rester à distance de sécurité : ne traverser le passage que lorsque la portail est complètement ouvert ou arrêté.
- Empêcher es enfants de jouer ou de s'arrêter près du portail ou des organes de commande. Il en va de même pour les animaux et les personnes handicapées.
- Ne jamais permettre aux enfants de jouer avec les commandes de contrôle du portail ; ne jamais laisser les émetteurs ou d'autres dispositifs de commande à la portée des enfants.
- Interrompre immédiatement l'emploi du système automatisé en cas de dysfonctionnement (bruit, mouvement à secousses, etc.). Le non respect des ces CONSIGNES peut provoquer des dangers graves, des risques d'accidents et/ou des dommages au portail et à le système automatisé. Demander l'intervention d'un TECHNICIEN PROFESSIONNEL PREPOSE A L'INSTALLATION ; dans l'attente, utiliser le portail normalement en débrayant le moto-réducteur (voir chap. DEVEROUILLAGE DU MOTO-RÉDUCTEUR.
- Afin de conserver le moto-réducteur en bon état de marche, suivre les opérations décrites dans le chap. ENTRETIEN en respectant les échéances précisées par le TECHNICIEN PROFESSIONNEL PREPOSE A L'INSTALLATION.
- Si des liquides pénètrent à l'intérieur du moto-réducteur, couper immédiatement l'alimentation électrique et demander l'intervention du service technique du fabricant ; l'emploi du moto-réducteur dans ces conditions peut s'avérer dangereux.
- En cas de problèmes qu'il n'est pas possible de résoudre à l'aide des informations ci-jointes, demander l'intervention du service technique du fabricant.

EMPLOI DU SYSTÈME AUTOMATISÉ

Afin d'ouvrir le portail, activer la commande d'ouverture à l'aide de l'émetteur ou du sélecteur à clé. L'ouverture a lieu suivant les paramétrages effectués sur l'unité de contrôle.

Les modes de fonctionnement sont les suivants:

a) HOMME MORT (FONCTIONNEMENT MANUEL): toutes les commandes sont maintenues actives jusqu'à la fin du mouvement ; un tel mode est utilisé généralement en cas de pannes au niveau du système automatisé.
b) AUTOMATIQUE, présentant 4 modes:
   1. SEMI-AUTOMATIQUE: aucune fermeture automatique n'est activée et toutes les commandes doivent être effectuées par l'usager à l'aide de l'émetteur, du sélecteur à clef ou du clavier à codes.
   2. AUTOMATIQUE 2 PAS (FONCTIONNEMENT 2 PAS): la fermeture automatique est activée; toutes les commandes sont des commandes de mouvement sans arrêt, c'est-à-dire que si l'usager effectue une commande pendant la phase d'ouverture, le portail s'arrête et recommence la fermeture.
   3. AUTOMATIQUE 4 PAS (FONCTIONNEMENT 4 PAS): ce mode active la fermeture automatique ; toutes les commandes sont effectuées par l'usager pas/pas et prévoient également la fonction d'arrêt, c'est-à-dire que si l'usager sélectionne une commande pendant la phase d'ouverture, le portail s'arrête et pour le redémarrer, il faut sélectionner une autre commande.
   4. COPROPRIETE: c'est la fermeture automatique qui est active et seule la sélection de la commande d'ouverture est possible. Toutes les opérations suivantes sont automatiques suivant les paramètres programmés.

ATTENTION: il est interdit de modifier les paramètres programmés au niveau de l'unité de contrôle. Cette opération est uniquement du ressort d'un TECHNICIEN PROFESSIONNEL PREPOSE A L'INSTALLATION .

REPÉRAGE DES TOUCHES DE L'ÉMETTEUR (FIG. 44)

Le technicien préposé à l'installation doit remplir le tableau suivant en fonction de la programmation effectuée au niveau de l'unité de contrôle:

ToucheFonction
Touche T1
Touche T2
Touche T3
Touche T4

REPÉRAGE DU SÉLECTEUR À CLÉ

Le technicien préposé à l'installation doit remplir le tableau suivant en fonction de la programmation effectuée au niveau de l'unité de contrôle:

Action	**Fonction**
Tourner à droite	
Tourner à gauche	

FONCTION DU CLIGNOTANT

Le signal lumineux clignotant est un dispositif de sécurité utilisé pour signaler à distance que la portail est en mouvement. Les signaux lumineux émis par le clignotant ne sont pas toujours les mêmes mais dépendent du mouvement (fermeture ou ouverture) que le portail accomplit.

Le clignotant est également utilisé par l'unité de contrôle du système automatisé pour signaler toute anomalie au niveau du fonctionnement. Les signaux lumineux émis par le clignotant seront alors différents par rapport aux signaux émis pendant le fonctionnement normal.

Le signal lumineux présente trois modes de clignotement:
1. lent pendant l'ouverture du portail;
2. rapide (temps de clignotement coupés en deux) pendant la phase de fermeture ;
3. clignotement spécifique avec trois clignotements et une pause en cas d'anomalie.

ANOMALIES DANS LE SYSTÈME AUTOMATISÉ

L'automatisme signale grâce au clignotant d'éventuelles anomalies dans le fonctionnement (trois clignotements et une pause) ; s'il ne s'agit pas d'un problème grave, l'usager peut essayer de le résoudre sur la base de ce qui suit:

a) Donner un ordre (émetteur ou sélecteur) ;
b) si le portail s'ouvre à une vitesse réduite, effectuer quelques courses d'ouverture et fermeture en appuyant de façon continue sur la touche de la commande.
c) fermer enfin le portail, couper puis rallumer l'alimentation.

ATTENTION: s'il n'est pas possible de résoudre le problème ou s'il se répète trop fréquemment, appeler le service technique.

Dans ce cas couper l'alimentation électrique du système automatisé, n'initier aucune réparation improvisée et utiliser le portail uniquement manuellement, après avoir déverrouillé l'actionneur (chap. DEVERROUILLAGE DU MOTO-RÉDUCTEUR).

DÉVERROUILLAGE DU MOTO-RÉDUCTEUR

ATTENTION:
- **La mise en marche du déblocage manuel pourrait provoquer le mouvement incontrôlé du portail dû aux dommages mécaniques ou aux conditions de déséquilibre mécanique.**
- **Avant toute opération, couper l'alimentation électrique du système automatisé.**
- **Ne pas forcer la clé afin de ne pas la casser.**

Cette commande est utilisée en cas de panne ou de coupure électrique afin de débloquer la transmission du moto-réducteur et permettre le déplacement du portail manuellement.

Le déblocage est activé à l'aide de la clé qui est gardée dans un lieu sûr

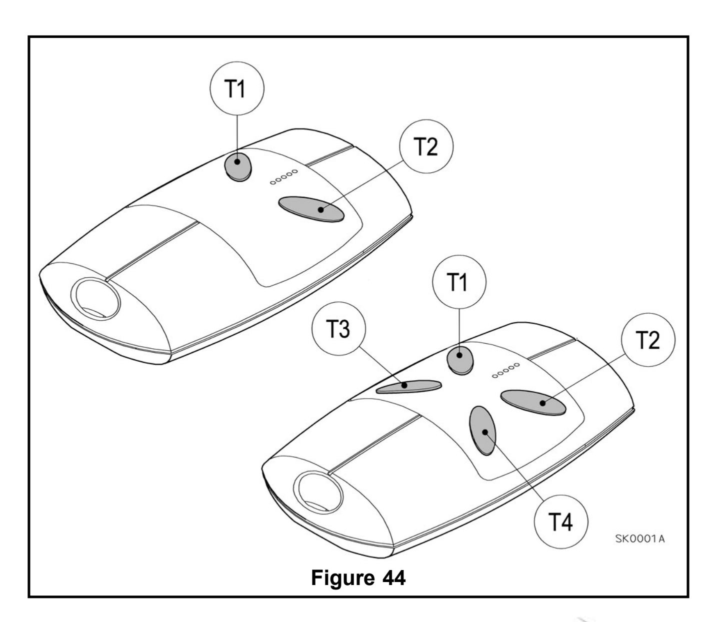


Figure 44

a) Faire glisser latéralement le couvercle de protection de la serrure (fig. 22).
b) Introduire la clé dans la serrure (fig. 23) et la tourner à droite à 90; le portillon de déverrouillage se débloque.
c) Tirer légèrement vers l'extérieur la clé pour faire sortir le portillon, puis tirer celui-ci vers l'extérieur jusqu'à son arrêt (fig. 24); le portillon, dotée d'une came, désaccouple la transmission .
d) Le portail est libre et peut être déplacé manuellement. Un micro-interrupteur au niveau du dispositif de blocage empêche la mise en marche du moteur si l'alimentation électrique se remet en marche.
e) Pour rétablir la transmission, suivre les instructions dans le sens inverse et déplacer le portail manuellement jusqu'à son enclenchement.

ENTRETIEN

PRESCRIPTIONS ET CONSIGNES POUR L'ENTRETIEN

- **Une fois testé le système automatisé, NE plus modifier les paramètres programmés. En cas de modification des réglages (ex. modification de la valeur de la tension), REPETER LES VERIFICATIONS PREVUES POUR L'ESSAI ET SUIVANT LES NORMES.**
- **Le fabricant n'est pas responsable des dommages et des préjudices dus au non respect des informations relatives à l'entretien contenues dans ce mode d'emploi, et en cas de non respect des prescriptions de sécurité ci-jointes.**
- **Le fabricant décline toute responsabilité pour les dommages ou les pannes liés au non respect des instructions d'entretien.**
- **Afin de garder le système automatisé fonctionnel et sûr, effectuer le nettoyage, les contrôles et l'entretien périodique prévus dans ce mode d'emploi. Cette obligation est à la charge du propriétaire.**
- **Toute intervention de contrôle, entretien ou réparation est à la charge d'un TECHNICIEN PROFESSIONNEL DE L'INSTALLATION .**
- **Toujours couper l'alimentation électrique du système automatisé en cas d'anomalie, panne ou avant toute intervention afin d'éviter que le portail ne se mette en marche.**
- **Toujours couper l'alimentation électrique du système automatisé avant toute intervention d'entretien ou de nettoyage.**
- **Le propriétaire N'EST PAS autorisé à retirer la protection du moto-réducteur lorsque le système automatisé est branché.**
- **Si le câble d'alimentation est endommagé, le fabricant doit le remplacer pour éviter tout risque ou son service technique ou un technicien qualifié.**
- Le propriétaire N'EST PAS autorisé à utiliser le clavier de programmation.
- Utiliser des pièces détachées, des accessoires et du matériel de fixation originaux.
- Ne jamais effectuer de modifications techniques ou de programmation au niveau du moto-réducteur. Ces opérations peuvent provoquer des dysfonctionnements et/ou des risques d'accident. Le fabricant décline toute responsabilité en cas de dommages provoqué par des produits modifiés.
- En cas de fonctionnement des disjoncteurs ou des fusibles, éliminer la panne avant de les remplacer. Demander l'intervention d'un **TECHNICIEN PROFESSIONNEL DE L'INSTALLATION .**
- En cas d'anomalie qu'il n'est pas possible de résoudre suivant les instructions ci-jointes, demander l'intervention du service technique du fabricant.
- Toute opération d'entretien, réparation ou remplacement des pièces doit être enregistrée sur le dossier relatif à l'entretien, FOURNI ET REMPLI INITIALEMENT PAR LE FABRICANT.
- Examiner fréquemment l'installation et vérifier tout signe de déséquilibre, d'usage ou de dommage des câbles ou des pièces assemblées. N'utiliser le système automatisé qu'après la réparation ou le réglage requis.

NETTOYAGE DU SYSTÈME AUTOMATISÉ

ATTENTION:

- **Ne jamais laver le moto-réducteur avec un jet d'eau ou un nettoyeur à jet d'eau haute pression.**
- **Ne pas utiliser de substances corrosives, de solvants, de diluants ou d'alcools pour le nettoyage du moto-réducteur.**
- **Avant tout nettoyage, couper l'alimentation électrique du système automatisé.**
  a) Le système automatisé est toujours installé à l'extérieur et, par conséquent, est soumis à des variations climatiques et aux conditions atmosphériques. Les saletés sont susceptibles de provoquer des dégâts.
  b) Toute la zone où le système automatisé est installé doit rester suffisamment propre pour éviter des dysfonctionnements ou des pannes.
  c) Garder le rail du portail propre en éliminant les pierres, gravier, boue etc. qui pourraient se déposer.
  d) Nettoyer la zone du moto-réducteur afin d'éviter que des pierres., gravier, boue, feuilles sèches, aiguilles de pin ne puissent pénétrer au niveau du pignon et de l'interrupteur de fin de course.

ENTRETIEN PÉRIODIQUE

Tous les 6 mois, demander à un TECHNICIEN PROFESSIONNEL **DE** L'INSTALLATION :

- Une série d'essais d'ouverture et de fermeture de portail à l'aide du contrôle à distance et des sélecteurs, en mettant en marche tous les dispositifs du système automatisé (photocellules, signaux lumineux., etc.). Vérifier que le système automatisé accomplit systématiquement l'action demandée.
- Graisser le pignon et la crémaillère.
- Répéter la série de tests pour l'essai du système automatisé (voir MODE D'EMPLOI – Chap. ESSAI ET MISE EN SERVICE).

DESTRUCTION ET ELIMINATION

- Le moto-réducteur ACER est réalisé avec des matériaux qu'il faut détruire de façon particulière. Se référer aux normes en vigueur dans le pays où le système automatisé a été installé.
- Demander au personnel qualifié de détruire le système automatisé.

ATTENTION: un électricien qualifié doit débrancher le système automatisé du réseau électrique à l'aide d'instruments adaptés.

LISTE DES EVENTUELS RISQUES RESIDUELS PRESENTS DANS LE SYSTÈME AUTOMATISÉ

Le technicien préposé à l'installation doit informer à l'aide de panneaux sur les zones à risque du système automatisé et/ou des indications écrites à remettre et à expliquer au propriétaire du portail, ou à celui qui en est responsable, au sujet des éventuels risques résiduels et de l'emploi incorrect du système automatisé.
Ces indications sont tirées de l'Analyse des Risques réalisée dans le Dossier Technique.

Type de risques	Position sur le système automatisé	Eventuelles astuces pour réduire les risques résiduels

Signature du technicien

____

Signature du propriétaire/usager

____



Via I Maggio, 37 – 31043 FONTANELLE (TV) Italia
+ 39 0422 809 254
+ 39 0422 809 250
www.homelife.it
info@homelife.it